



CROS

GRAND EST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CROS GRAND EST

2020

Vendredi 15 mai 2020

Maison Régionale des Sports - TOMBLAINE

Évènement annuel, l'assemblée générale permet de réunir l'intégralité des membres du CROS Grand Est : Bureau exécutif, Conseil d'administration et salariés, dans l'objectif de rendre compte des activités menées tout au long de l'année 2019.

03 - RAPPORT MORAL

10 - RAPPORT ADMINISTRATIF

14 - RAPPORT FINANCIER

19 - RAPPORT DES PÔLES

61 - BUDGET PRÉVISIONNEL

63 - COMPTES DE RÉSULTATS - BILAN FINANCIER 2019

SOMMAIRE

⊕ PRÉAMBULE

Il est difficile de prendre le recul nécessaire à la rédaction d'un rapport moral alors qu'un organisme un millionième de fois plus petit qu'un millimètre fige la moitié de l'humanité dans le confinement, sème la peur, cause des milliers de morts et crée une crise économique sans précédent. Dans un tel contexte, mettre le curseur sur le bilan et tracer quelques pistes pour l'avenir est un exercice hasardeux. Il faut pourtant s'y atteler, car il y aura un après.

S'agissant du bilan, l'action du CROS, de ses élus et de ses salariés, s'est articulée autour des quatre thématiques inscrites dans notre projet sportif territorial. Il a été officiellement signé le 6 septembre 2019 à la Foire de Châlons-en-Champagne, en présence de Denis Massegia, président du CNOSF et du vice-président de la Région en charge des sports, Jean-Paul Omeyer, ainsi que des présidents des dix CDOS de la Région Grand Est. Ces thématiques sont « l'éducation et la citoyenneté », la « professionnalisation et la formation », le « sport santé-bien-être » et les « politiques publiques ».

⊕ ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

JEUX RÉGIONAUX DES JEUNES

Le pôle éducation et citoyenneté, sous la conduite de la vice-présidente Catherine Schubnel, s'est attaché à préparer l'édition 2020 des Jeux Régionaux des Jeunes, une originalité de l'ancien CROS de Champagne-Ardenne, pour la première fois étendue à l'ensemble du GRAND EST, en collaboration avec l'UNSS. Tout était prêt pour rééditer en juin 2020, à Troyes, Epinal et Mulhouse, le succès de 2018 à Reims. La Région, les départements, les villes, la DRJSCS, les sponsors, les établissements scolaires, les ligues et comités départementaux sportifs avaient donné leur accord pour la tenue de cet événement qui rassemble des centaines de collégiens et lycéens. Mais la crise du coronavirus est arrivée, soudaine et terrible. La mort dans l'âme, nous avons dû nous à

La mort dans l'âme, nous avons dû nous résoudre à annuler cette manifestation et à la reprogrammer pour 2021. Nous verrons si elle peut s'inscrire dans le cadre des jeux départementaux de la jeunesse créé par le CNOSF et dont les maîtres d'œuvre seront les CDOS.

SPORT EN MILIEU CARCÉRAL

Nous avons également étendu à l'ensemble des établissements pénitenciers du Grand Est le sport en milieu carcéral, sous la houlette de notre vice-président territorial, Michel Lequeux. Une convention a été signée à cette fin avec la Direction Interdépartementale des Services Pénitenciers (DISP), couronnement d'une année fructueuse d'échanges et de projets, lancée le 6 juin 2019 lors d'un séminaire à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine qui a regroupé l'ensemble des acteurs. Le CROS a vocation à promouvoir et développer les activités physiques et sportives dans tous les territoires de la République. Les prisons en font partie. Cette mission a été confiée à un collaborateur détaché auprès de la DISP que nous remercions pour son engagement personnel et sa disponibilité.

RENCONTRE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE

Le 14 janvier nous avons rencontré, avec des collaborateurs du CNOSF, des responsables du Parlement Européen à Strasbourg. Il s'agissait de préparer le grand rassemblement de la jeunesse qui devait réunir autour d'actions sportives et citoyennes des milliers de jeunes issus des pays membres de l'Union Européenne. Tout était prévu sur les sites sportifs autour du Parlement pour les accueillir le 29 et le 30 mai 2020. Là encore, la crise du coronavirus a provoqué l'annulation de l'événement, mais nous répondrons présent pour une nouvelle date le moment venu.

CARTE PASSERELLE

Nous venons de relayer l'action « carte passerelle » conduite au plan national par le CNOSF. Il s'agit de permettre à des écoliers de CM1 et CM2, membres de l'USEP et de l'UGSEL, de pratiquer gratuitement des APS en club pendant la période du 1er septembre au 17 octobre 2020 à raison de 3 séances par discipline sportive. Ces écoliers auront une « carte passerelle » leur ouvrant droit à l'opération du même nom et seront assurés par le CNOSF. Expérimentée dans 3 départements, ce programme a donné d'excellents résultats. Plus de 100 clubs y ont souscrits dans les premiers jours de lancement. Ce sera, n'en doutons pas, un succès, si la situation sanitaire n'y fait pas obstacle...

⊕ PROFESSIONNALISATION ET FORMATION

RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALITÉ

La formation, en particulier celle des bénévoles, et l'accompagnement des structures pour la professionnalisation est le cœur de métier du CROS, sous la conduite d'un sachant incontesté en la matière, notre vice-président, Bernard Simonin.

La panoplie classique de nos formations est bien connue. Formation de base aux premiers secours, formation des jeunes futurs dirigeants, accompagnement dans la construction de projets, renforcement des compétences au service de la performance, développement de la cohésion des équipes et de la mobilisation individuelle, innovation dans les projets, maîtrise des outils informatiques, techniques de la communication etc., la liste est longue et sans cesse enrichie.

Car dans le domaine de la formation, les choses bougent en profondeur et rapidement. C'est pourquoi nous sommes en train de dresser un état des lieux, en vue d'un redéploiement et d'un nouveau ciblage de nos actions.

La loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel bouleverse de fond en comble tout le paysage de la formation et nous impose la réactivité et l'innovation. Nous aurons l'obligation d'être en conformité avec le référentiel national qualité et ça passera par l'audit d'un certificateur. Ce travail vient d'être engagé.

SERVICE IMPACT EMPLOI

Notre service impact emploi est déployé dans nos trois sites à Tomblaine, Châlons-en-Champagne et Strasbourg et fonctionne à plein rendement, tant et si bien qu'il faudra renforcer les équipes affectées à cette action. Nous avons signé avec l'URSSAF une convention de « tiers de confiance » qui nous autorise à avoir des ambitions et à les concrétiser dans un avenir proche. C'est dans cette esprit que nous avons rencontré les dirigeants de « profession sports et loisirs » au cours d'un échange qui laisse entrevoir une approche consensuelle et partenariale dans cette mission si utile à nos structures sportives.

CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

Enfin, je citerai notre action continue, en partenariat avec le CRAJEP, au sein de l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation, pour la promotion et le développement de l'apprentissage au sein du CFA Forma's. A ses débuts, il y a 12 ans en Alsace, le CFA comptait une cinquantaine d'apprentis. Ils sont à présents plus de 300 sur tout le Grand Est, avec un développement marqué dans l'ouest régional et un focus sur l'insertion et la reconversion des athlètes de haut niveau par la formation en alternance,

⊕ SPORT SANTÉ - BIEN-ÊTRE

PRESCRI'MOUV, DU MOUVEMENT PLUTÔT QUE LES MÉDICAMENTS

Nous avons signé avec le ministère des sports, la Région, la DRJSCS, l'ARS, le régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle le plan régional de pratique des activités physiques et sportives aux fins de santé. Ce vaste programme n'en est qu'à ses débuts. Prescimo'v, le sport sur ordonnance, en est un des aspects, dont notre vice-président, Yves Ehrmann, a la charge.

Nous en assurons la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre étant l'affaire des CDOS et d'autres partenaires locaux, car ce plan ne peut réussir que dans la proximité. En effet, il faut convaincre les médecins de prescrire du mouvement plutôt que du médicament quand c'est possible, ce qui implique un travail de communication à leur endroit, car ça ne s'apprend pas à la fac. Ensuite, le patient muni de son ordonnance doit trouver une association - de préférence à proximité et pas à 30 km - capable de le prendre en main. Pour ce faire, il faut encourager les associations à s'inscrire dans le dispositif, à former leurs moniteurs et à demander le label délivré par le CROS. La recherche des acteurs, leur formation, la coordination du dispositif, c'est l'affaire du CROS et c'est l'avenir du sport, surtout après une crise comme celle que nous vivons. Le jour d'après, le grand public voudra plus de « sport santé-bien-être » que d'entraînement traditionnel en vue de la prochaine compétition.

PEUT-ÊTRE À LA FOIRE DE CHÂLONS...

Pour ces raisons, parmi nos formations, celle aux niveaux 1 et 2 de Prescimo'v connaît un franc succès. Découlant de la convention précitée, elle est mise en œuvre par trois collaborateurs spécialement affectés à cette mission sous convention avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette action répond aux nouvelles aspirations du public. Reste maintenant à généraliser le dispositif Prescimo'v pour l'instant confiné, si j'ose dire, aux personnes atteintes d'une affection de longue durée. C'est l'affaire du législateur.

Il s'y trouvera sans aucun doute encouragé par la crise sanitaire du moment qui démontre combien les activités physiques et sportives sont un élément d'équilibre personnel autant que sociétal.

Nous espérons pouvoir débattre de cette thématique en général et de Prescimo'v en particulier début septembre à la Foire de Châlons-en-Champagne, avec le docteur Alexandre Feltz, père du sport sur ordonnance, au cours d'une conférence dans le cadre de la journée « sport-santé-bien-être »... si la crise du coronavirus ne nous prive pas de cette belle occasion...

⊕ POLITIQUES PUBLIQUES

LABELLISATION DES VILLES SPORTIVES

Sous la houlette de Michel Lequeux, que je remercie sincèrement pour son engagement sans faille, notre action de labellisation des villes sportives a connu un franc succès. Créée en 2011 en Champagne-Ardenne, cette originalité de notre CROS a été étendue pour la campagne 2020/2024 aux dix départements du Grand Est. 24 communes de 500 à 20000 habitants ont été labellisées pour l'ampleur, le dynamisme et l'originalité de leur politique sportive et leur soutien aux clubs, après demande, visite sur le terrain, proclamation des nominées, cérémonies de remise du label : 2 dans les Ardennes, 1 dans l'Aube, 5 dans la Marne, 7 en Meurthe-et-Moselle, 1 dans la Meuse, 3 en Moselle, 1 dans le Bas-Rhin, 2 dans le Haut-Rhin et 2 dans les Vosges.

Il a fallu deux crises, celle des gilets jaunes suivie de celle du coronavirus, pour qu'en haut lieu on s'aperçoive que les maires, particulièrement ceux des petites et moyennes villes, sont par nature les acteurs de proximité de l'action publique. Cette réalité qui, comme bien d'autres, échappait jusqu'ici aux « élites » parisiennes, les acteurs du mouvement sportif la connaissent depuis toujours car ils la vivent.

Nos interlocuteurs privilégiés sont les maires et les élus locaux et territoriaux : Sans eux, il n'y aurait pas d'activités physiques et sportives organisées et fédérées dans notre pays ; Sans eux, pas de stades, pas de piscines, pas de gymnases, pas de terrains et plateaux polyvalents où les 14000 clubs sportifs du Grand Est peuvent proposer le sport de leur choix à 1,3 millions de licenciés ; Sans eux et sans le mouvement sportif et ses licenciés, il manquerait les quatre cinquièmes des 37 milliards que pèse le sport en France.

La labellisation des petites et moyennes villes sportives est notre « coup de chapeau » aux maires et élus municipaux, à leurs services, aux associations qui animent les communes.

SPORTS DE NATURE

Les sports de nature, leur identification, leur recensement, la cartographie des sites de pratique, leur promotion, leur développement, c'est l'affaire du CROS, avec des partenariats forts comme celui de la Région Grand Est, du Commissariat pour le Développement du Massif des Vosges, des promoteurs et acteurs des salons « tourissimo », des pouvoirs publics départementaux et communaux. Créé en Alsace, le centre de ressources des sports de nature a désormais une compétence Grand Est. Il a apporté une contribution essentielle à la création de l'observatoire régional des sports de nature, en partenariat avec la Région et les services de l'Etat en charge de la jeunesse et des sports.

Les sports de nature sont en développement constant dans le Grand Est. 2300 clubs proposent 36 disciplines à 194 000 licenciés et les pratiquants sont 10 fois plus nombreux. C'est dire le vivier de licenciés qu'ils constituent ! Il est vrai que la géographie de la région se prête particulièrement à la pratique des sports de nature. Nous avons : de la montagne avec le Massif des Vosges dont font partie 5 des 10 départements du Grand Est ; des grands lacs (Madine, Lac du Der, lacs vosgiens de moyenne montagne) ; plus de 60 000km de cours d'eau pour la pratique des sports d'eau ; 1,9 millions d'ha de forêt couvrant 33 % du territoire ; six parcs naturels régionaux ; de vastes plaines pour la pratique des sports aériens.

Il y a de quoi s'éclater dans le GRAND EST, encore faut-il bien mesurer les enjeux économiques, socioculturels, environnementaux et identitaires. Les loisirs sportifs et les multiples espaces appropriées participent à une dynamique spatiale qui déborde largement le seul phénomène sportif et pose la question des enjeux territoriaux. C'était la thématique de la conférence donnée le 6 septembre 2019 à la Foire de Châlons-en-Champagne par Olivier Bessy, professeur à l'université de Pau, spécialiste de l'apport des sports de nature à l'économie territoriale. La table ronde et le débat qui ont suivi nous ont conforté dans cette volonté de fédérer, d'accompagner et de promouvoir les sports de nature dans un cadre organisé, sécurisé et responsable que les clubs fédérés proposent et encadrent.

RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES

La Région Grand Est est la seule de France avec quatre frontières : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse. Cette proximité avec des voisins dynamiques sur le plan sportif est un atout pour les clubs, comités départementaux et ligues. Depuis fort longtemps, les échanges sportifs transfrontaliers sont nombreux et réguliers.

Le CROS siège au sein des groupements européens de coopération territoriale s'étant attribués la compétence sport. Au Nord, l'EurosportPool de la Grande Région qui englobe le Grand-Duché du Luxembourg, les Länder allemands de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre, la région Wallonne et la Communauté germanophone de Belgique, l'ancienne région de Lorraine. A l'Est, le groupe sport de la Conférence du Rhin Supérieur comprenant les Länder allemands du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie Palatinat, les cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure, les départements du Bas- et du Haut-Rhin. Nous avons contribué à l'instauration récente d'une ligne budgétaire ouverte aux structures sportives organisant des rencontres transfrontalières. Ce n'est qu'un début. Nous allons mener un travail de recensement de tous les organismes transfrontaliers intervenant financièrement en matière de sport, en vue de la création d'un centre de ressources de l'action sportive transfrontalière, interlocuteur et accompagnateur des clubs et structures organisant des rencontres avec leurs voisins européens.

AUTRES ACTIONS ET MISSIONS

Il serait trop long de développer dans le détail les autres obligations et actions découlant de notre mission statutaire. Elles sont nombreuses, vu que le CROS est l'interlocuteur légal des pouvoirs publics pour la promotion et le développement du sport, service public en France, une construction institutionnelle unique en Europe. Je me contenterai d'effleurer certaines missions :

- Nous animons la Maison Régionale des Sports de Tomblaine avec la Région Grand Est, à elle la gestion, à nous l'animation. L'accueil et les agents qui s'en occupent ont été transféré à la collectivité régionale.
- Prochainement, nous mettrons à la disposition du Comité Paralympique et Sportif Français un bureau pour une antenne Grand Est, sous convention avec le CNOSF et en accord avec la Région.
- Nous siégeons dans les commissions départementales et régionale d'attribution de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif, les médailles d'argent et d'or étant de la compétence ministérielle. Deux commissions, une régionale et une autre dans chaque département pour la même médaille, c'est une perte d'énergie, de temps et d'argent en déplacements lointains. Une seule commission, départementale, suffirait.
- Nous participons au Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER), notamment aux travaux de la commission des sports. Elle s'est autosaisie d'un projet d'avis sur le sport pour tous, dans le contexte de réforme de la gouvernance du sport.
- Nous siégeons dans les conseils d'administration des trois CREPS du Grand Est, à Reims, Essey-lès-Nancy et Strasbourg et y militons, notamment, pour une large ouverture de ces établissements d'excellence sportive au monde associatif dans des conditions abordables.

⊕ FINANCES - SATISFACTION ET SOUCI

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

C'est notre grande satisfaction : la marge d'autofinancement progresse. L'objectif était de 40 % de nos recettes au terme de ce mandat (avril 2021). Nous l'avons presque atteint ce jour, alors qu'elle était de moins de 10 % lors de la fusion des CROS suite à la réforme territoriale.

Aujourd'hui, le tiers des aides publiques qui nous sont attribuées ne sont plus des subventions de fonctionnement, mais la rémunération de prestations de service. C'est le cas du sport santé-bien-être, du sport en milieu carcéral, du sport dans le massif des Vosges. Ces recettes, ajoutées à celles provenant de la cotisation de nos membres, à celles du service impact emploi et de la formation, à celles du sponsoring nous permettent d'atteindre les 40 % d'autofinancement et même d'en espérer davantage à la clôture de ce mandat. L'argent est le nerf de la guerre. Mieux vaut le « fabriquer » soit même que de dépendre d'autrui. Ainsi sera pérennisée notre mission en toute indépendance et souveraineté.

Cependant, des difficultés sont survenues suite à la cession des propriétés olympiques par le CNOSF au COJO Paris 2024. Désormais, nous ne pouvons plus conclure de contrats de partenariat autour des anneaux olympiques, pire nous perdons des partenaires qui se désistent pour ne pas risquer d'ennuis juridiques. C'est totalement contradictoire avec les objectifs affichés. D'un côté, on nous dit qu'il faut davantage d'argent privé et moins d'argent public dans notre fonctionnement, que le sport doit être considéré comme un investissement, pas comme une charge. De l'autre, on nous empêche de conclure des partenariats privés et ceci jusqu'en 2024, sans aucune compensation du manque à gagner. Nous avons saisi le CNOSF de cette difficulté et attendons la réponse et surtout la ou les solutions de rechange...

⊕ NOUVELLE GOUVERNANCE DU SPORT

La crise du coronavirus a mis en sourdine la réforme de la gouvernance du sport. Elle va reprendre lorsque la situation sera revenue à la normale, mais certainement pas de la même manière ni avec les mêmes objectifs. Cette réforme se fait à deux niveaux.

L'ÉTAT RAMÈNE SA VOILURE

Premier niveau, celui de l'Etat qui, clairement, ramène sa voilure en matière de sport. Pendant six décennies, l'Etat a dominé la planète sport et, souvent, joué la concertation réelle et efficace avec le mouvement sportif, notamment au sein de la commission territoriale du CNDS. A présent, les directions départementales et régionales de la jeunesse et des sports sont dissoutes et intègrent la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) en préfiguration.

C'était bien pratique et commode pour le mouvement sportif d'avoir un interlocuteur clairement identifié, organe déconcentré d'un ministère de plein droit. A présent, ce sera une direction aux contours flous à l'intérieur d'un mammoth, l'éducation nationale qui n'est pas réputée pour son intérêt à la chose sportive. Du coup, on peut s'interroger sur l'existence à terme d'un ministère des sports qui n'a plus de réalité ailleurs qu'au 95, avenue de France à Paris. Partant, on peut s'interroger aussi sur le maintien même du « service public sport » s'il n'y a plus que l'ombre d'un ministère pour en guider l'exécution...

POUR UN PARTENARIAT ÉQUILIBRÉ

Le second niveau, c'est celui de l'articulation de la nouvelle gouvernance du sport dans un partenariat repensé. Le CNDS a disparu, remplacé par l'Agence Nationale du Sport (ANS). Là où on jouait jusqu'à maintenant à deux - Etat et mouvement sportif - on joue désormais à quatre, les collectivités locales et territoriales et l'acteur économique s'ajoutant à la partie.

Chacun des partenaires pèse 30% des voix au sein de l'ANS, excepté l'acteur économique auquel on concède 10 %. L'édifice sera décliné au plan régional par la conférence régionale du sport (CRS) et au plan local, au moins départemental, par des commissions de financeurs. Un projet de décret est en élaboration et sera sans doute remanié, le Premier ministre ayant confié au député Benjamin Dirx la mission de rédiger un rapport sur la nouvelle gouvernance du sport.

Si le décret qui doit être pris ressemble à l'avant-projet, la représentation équitable des uns et des autres en prendra un coup. La CRS Grand Est serait un « machin » de 85 titulaires et autant de suppléants : 59 représentants des collectivités publiques, 7 de l'Etat, 9 du mouvement sportif, 6 acteurs économiques et 4 personnes qualifiées sans droit de vote, le tout articulé en cinq collèges. Quand bien même le pouvoir de vote restera à 30 % pour chacun et 10 % pour l'acteur économique, une espèce de vote par « ordre », on voit bien qui monopolisera la parole. Et la parole est importante quand il s'agit de financer des projets.

Le signataire, et ça n'engage que lui-même, reste attachée à la répartition équitable de 25 % des voix et des sièges à chaque partenaire. Si on veut que l'acteur économique vienne au sport compris comme un investissement et pas comme une charge, il faut lui donner, non pas un strapontin, mais la place qui doit lui revenir en fonction de l'engagement qui est attendu de lui.

DÉCLINER CLAIREMENT LES COMPÉTENCES ET LE FINANCEMENT

Quant aux représentants des CDOS, il n'y en aurait qu'un seul sur 85 siégeants, ce qui est un affront à leur endroit et une contradiction avec les objectifs affichés. Si nous voulons une action sportive au plus près des citoyens, c'est à minima à l'échelon départemental qu'elle doit s'exercer.

Aussi, soit chaque CDOS est représenté dans la CRS à l'instar de chaque conseil départemental, chaque association départementale des maires, chaque EPCI, chaque métropole, chaque communauté de communes qui y figure parce qu'elle a la compétence sport ; soit on se limite à un quota d'une douzaine de représentants de chaque groupe partenarial.

Mais surtout, il faut décliner clairement les compétences de la CRS, son rôle, son financement, pas se contenter de lui donner un os à rogner sous forme d'un vague « projet sportif territorial » qu'elle aura en charge d'élaborer. Si on veut éviter la magnifique brochure en papier glacé qui viendra s'ajouter aux dizaines d'autres que le signataire a connu en quarante ans de carrière, il faut dire de quel argent disposera la CRS et d'où il viendra. Pour l'instant, il n'y en a pas plus que n'en disposait feu le CNDS, vu que c'est son héritier, l'ANS, qui répartit les fonds. Une fois enlevé les frais de fonctionnement, les crédits pour la haute performance, les aides territoriales désormais réparties par chaque fédération, les fonds pour la consolidation et la création d'emplois sportifs, les coûts du plan aisance aquatique, il reste 9 millions pour l'ensemble des régions. Il faudra faire mieux, bien mieux, si on veut éviter le « tout ça pour ça »...

LE SPORT D'APRÈS

En tout état de cause, la planète sport ne sera plus la même après la crise du coronavirus. Une « fake news » qui a fait fureur sur les réseaux sociaux prêtait à une fausse chercheuse espagnole un vrai constat : « Vous donnez un million d'euros par mois à une star du football et 1800 euros à une chercheuse en biologie. Vous cherchez maintenant un traitement contre le coronavirus. Allez voir le footballeur, qu'il vous trouve un remède... ». En clair, les valeurs d'après ne seront plus les valeurs d'avant. L'argent indécemment et facilement n'aura plus bonne presse et l'argent public ne pourra plus s'y mêler. Le sport sera pratiqué davantage par plaisir, pour se soigner ou pour garder la forme, que par goût de la compétition quelle que soient les enjeux.

Au passage, on n'entend plus parler de l'attrait et de la souplesse du sport « libre », des clubs non fédérés présentés dans le monde d'avant comme l'avenir du sport. Après les ravages du covid-19, comment organiserait-on la reprise sportive avec des organismes non fédérés n'obéissant à rien ni à personne, fonctionnant en toute anarchie et exempts de l'obligation de « service public » ? La crise sanitaire a au moins cet avantage de mettre en évidence le rôle irremplaçable des corps intermédiaires pour la bonne organisation de la vie sociétale.

Quant à la construction du sport régional comme national, son efficacité tiendra dans une gouvernance horizontale, pas verticale. Un des grands enseignements de la crise que nous traversons, est qu'elle illustre les faiblesses d'une construction trop verticale, forcément hors sol, où les décisions sont hésitantes, contradictoires, désastreuses car prises sans connaissance du terrain et exécutées dans la lenteur et la lourdeur d'une bureaucratie qui s'étouffe sous son propre poids.

Il en va du sport comme des autres domaines de la vie. Il faut considérer que les acteurs du terrain sont majeurs et parfaitement capables de s'occuper de leur propre destin.

Cet exercice sportif a été incomplet, mais néanmoins conduit avec enthousiasme et générosité de cœur par les administrateurs de notre CROS que je remercie pour leur engagement, sans oublier notre directeur, Lionel Duede et son équipe, David, Alban, Nathalie, Fanny, Joris, Lydie, Clément, Emilie, Muriel, Marie, Moana et Noé. Merci à toutes et à tous.



Jean-Marc HAAS-BECKER

Président

CROS GRAND EST

⊕ PRÉAMBULE

En préambule permettez-moi le rappel de quelques dates repères prélude à notre fondation.

Beaucoup d'entre vous étaient présent ici le **7 avril 2018** pour notre assemblée électorale afin de donner suite à la fusion des trois CROS alsacien, lorrain et champenois ardennais. La seule liste présentée à vos suffrages voyait la première gouvernance élue débiter sa marche en avant et convoquait le **8 décembre** de la même année une assemblée générale extraordinaire pour unifier le mode calcul des cotisations.

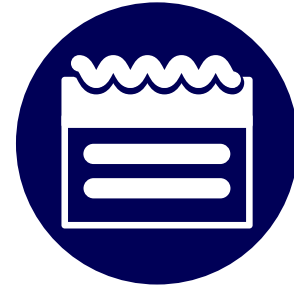
Le **13 avril 2019** on se retrouvait ici pour notre première assemblée générale et donc nous voilà à nouveau réunie pour la seconde. Il faut donc réaliser que c'est dans un délai relativement court que les élus et les salariés du CROS ont dû s'attacher à se mettre en ordre de marche dans une nouvelle configuration.

Au fronton de notre site internet notre Président a écrit en conclusion d'une présentation que le CROSGE est « en bref le chef d'orchestre du mouvement sportif. » En qualité de régisseur de l'orchestre je vais essayer rapidement de vous donner des nouvelles du bon fonctionnement de l'institution élue puis faire un point sur les ressources humaines.

⊕ FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

Effectivement comme pour un orchestre des réunions des différents pupitres ont été nécessaires. Ainsi le bureau exécutif s'est réuni quatre fois, le conseil d'administration trois fois, et le conseil des Présidents de CDOS, nouvel organe souhaité et mis en place par le CNOSF au sein de chaque nouvelle Région, également trois fois.

On enregistre une seule modification dans la composition de ces instances avec la décision du bureau exécutif du 24 avril 2019 d'une permutation entre les postes de trésorier et trésorier adjoint en conséquence Jacques MERLE devient notre trésorier.



Assemblée électorale

7 Avril 2018

Assemblée Générale
Extraordinaire

8 Décembre 2018

Assemblée Générale
Ordinaire

13 Avril 2019



Assistant souvent avec beaucoup de plaisir à vos différentes AG dans des disciplines variées je suis toujours interpellé par la qualité et le nombre d'heures effectuées par vos bénévoles, de notre côté rien que pour le BE et le CA leurs réunions ont mobilisé 250 heures de présence, et bien sûr sans tenir compte des trajets car vous connaissez maintenant tous les meilleurs itinéraires entre les Ardennes et l'Alsace, pour leur part les élus du CROSGE dans le seul cadre de ces obligations ont totalisé 26.000 kms à leur compteur.

De même afin de répondre aux invitations à vos assemblées et diverses manifestations le Président lui-même ou un de ses représentants se sont efforcés de pouvoir répondre favorablement à vos aimables sollicitations pour autant qu'elles aient un caractère régional laissant toutes latitudes aux CDOS dans leur département.

Les différents pôles et commissions se sont également régulièrement réunis établissant eux même leur calendrier souvent dicté par l'actualité dont ils vous rendront compte.

Le CROSGE a été présent dans tous les organismes statutaires ou il est appelé à siéger sans tous les citer, ce fut le cas pour l'ultime commission territoriale du CNDS, et les CREPS.

Le CROSGE est co-fondateur avec le CRAJEP du Centre de Formation des Apprentis aux métiers du sport et de l'animation, à ce titre et suivant un accord notre Président assure la présidence tournante de ce centre tous les six mois.

Nous vous remercions aussi de votre participation importante aux Assises Régionales du Sport, qui se sont tenues le 28 mai 2019, ainsi qu'aux 1ères Assises Régionales Sport de Nature le 15.07.2019, organisées en partenariat avec la DRDJSCS et la Région Grand Est.

Concernant cette belle Maison Régionale des Sports le CROSGE a participé à toutes les réunions ou il a été invité soit par le comité stratégique soit par le comité des partenaires.

En outre, au niveau national, j'ai le plaisir de vous informer, pour ceux à qui cela avait pu échapper, que le CROSGE a vu l'élection de deux de ses membres au Comité National Consultatif du Conseil Social du Mouvement Sportif soit Bernard SIMONIN en titulaire et Lionel DUEDE son suppléant. Pour information seuls deux CROS y sont présents.

L'année 2019 a connu une activité particulière liée à la préparation puis l'élaboration du plan sport et territoire ce qui a mobilisé plusieurs réunions du Conseil des Présidents juxtaposées à celles des équipes de développement territorial concernées par les thématiques des quatre pôles.

Vous en avez suivi le déroulement marqué par la présence à deux reprises du Président du CNOSF Denis MASSEGLIA, venu ici même le 21 février formaliser le lancement de la feuille de route avec les Présidents des CDOS, qu'il a retrouvé le 6 septembre à la foire de Châlons en Champagne pour la signature du PST abouti.

En conséquence le CNOSF a piloté à Tomblaine le 8.10. une réunion des représentants des CDOS et CROSGE, élus et techniciens concernés sur les incidences et interférences du PST dans leur mission durant cette mandature.



⊕ RESSOURCES HUMAINES

UN EFFECTIF CONSTANT

Au premier janvier 2019 nous avons 14 salariés, dont 8 au siège, puis pour les établissements secondaires, 3 à Strasbourg et 3 à Chalons en Champagne.

Pour donner suite à des décisions individuelles le CROSGE a enregistré le départ deux salariées du siège (Mmes GIROUX et CHRIST) puis deux arrivées dont celle importante au 1 septembre d'Alban RICHARD pour la formation et celle non moins essentielle pour la communication de Noé DETWILLER le 1 décembre à Strasbourg pour un CDD de remplacement pendant le congé de maternité de Me Emilie MORETTI.

Nous avons eu aussi l'opportunité suite à la fin du service civique de Moana HEINY à Strasbourg de saisir un financement de l'ANS et du Commissariat du Massif des Vosges et ainsi de lui proposer un CDI ce qui lui permet depuis le 1 septembre de poursuivre en qualité d'agent de développement des sports nature son travail en cours sur le massif vosgien en conséquence de pouvoir déployer les compétences de notre référente sport nature Marie RINGEISEN sur tout le Grand Est.

Le plaisir aussi de souligner que notre Directeur Lionel a été retenu en qualité de Réfèrent Territorial pour le compte du CNOSEF. Donc un effectif constant de 14 salariés au 31 décembre dernier.

QUELQUES AJUSTEMENTS

L'année écoulée a permis de poursuivre les nécessaires ajustements et surtout assumer nos obligations à l'égard du droit du travail ce qui a été fait sous l'autorité du directeur Lionel DUEDE assisté efficacement par David DERAIS.

Ainsi ils ont tous participé courant avril à l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, le DUERP, au moyen d'entretiens personnels conduit dans leurs locaux respectifs par David et moi-même.

Entretiens qui ont fait émerger diverses demandes et observations toutes traitées par la direction. Un règlement intérieur du personnel a été envoyé et validé par l'Inspection du Travail le 1.5.2019.

OBLIGATIONS LÉGALES

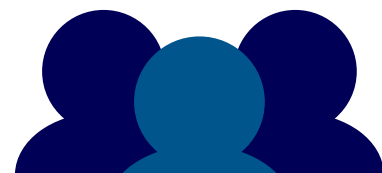
En revanche, notre effectif global dépassant 7 salariés équivalents temps plein, nous avons, dans le cadre de nos obligations légales, procédé à la mise en œuvre des élections du personnel, visant à la mise en place d'un Comité Social Economique. A l'issue du délai légal de cette procédure aucune candidature comme représentant du personnel n'étant parvenue à la commission du personnel un procès-verbal de carence a été dressé le 19 octobre et transmis à l'inspection du travail, validant de fait la procédure initiée.

DÉCISIONS PRISES

Pour faire suite à la décision du BE du 5.1.19. prenant en compte la possibilité offerte par le dispositif dit prime « Macron » une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 200 € a été accordée à l'ensemble du personnel

Concernant la complémentaire santé je vous rappelle qu'un partenariat est en cours de signature avec le groupe ACCORIS MUTUELLE qui permet une couverture uniforme des frais de santé pour l'ensemble du personnel."-i

Cependant pour la prévoyance obligatoire un accord a été conclu au dernier trimestre avec le groupe CHORUM ce qui permet de répondre à toutes les questions liées à la prévoyance obligatoire. Nous les remercions pour la confiance accordée et ne doutons pas de la pérennité de notre relation.



2

RAPPORT ADMINISTRATIF



Une première en octobre dernier ce fut un séminaire de l'ensemble du personnel à l'initiative et sous la seule autorité du directeur assisté d'intervenant du CREPS de Nancy dont un des buts étaient de rapprocher les salariés dans le but de développer la cohésion de l'équipe, notamment pour les plus excentrés dans notre dispositif.

Le CROSGE s'est aussi mis en conformité quant à la protection des données du personnel pour donner suite à la dernière réglementation européenne.

Nous avons aussi régulièrement réuni la commission du personnel pour se tenir à l'écoute des demandes mais aussi pour anticiper nos besoins. Sans oublier la réalité financière de l'institution qui nécessite de regarder attentivement que l'on a bien les compétences professionnelles requises en face des services à rendre.

J'en termine en espérant avoir répondu aux exigences de la mission que le Président et vous-même avez bien voulu me confier tout en adressant mes remerciements à l'ensemble des salariés qui ont toujours avec bonne humeur facilité ces mises en ordre réglementaire très peu festives et je ne saurai finir sans citer LIONEL avec qui au quotidien s'est établi au fil du temps une sincère amitié construite dans le respect des prérogatives de chacun, dans le seul but de défendre nos valeurs, d'en assurer la promotion pour permettre les meilleures conditions possibles du développement et l'avenir du CROSGE.



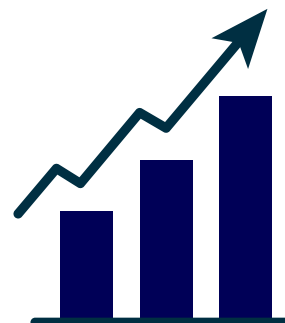
Christian RICHETON

Secrétaire Général

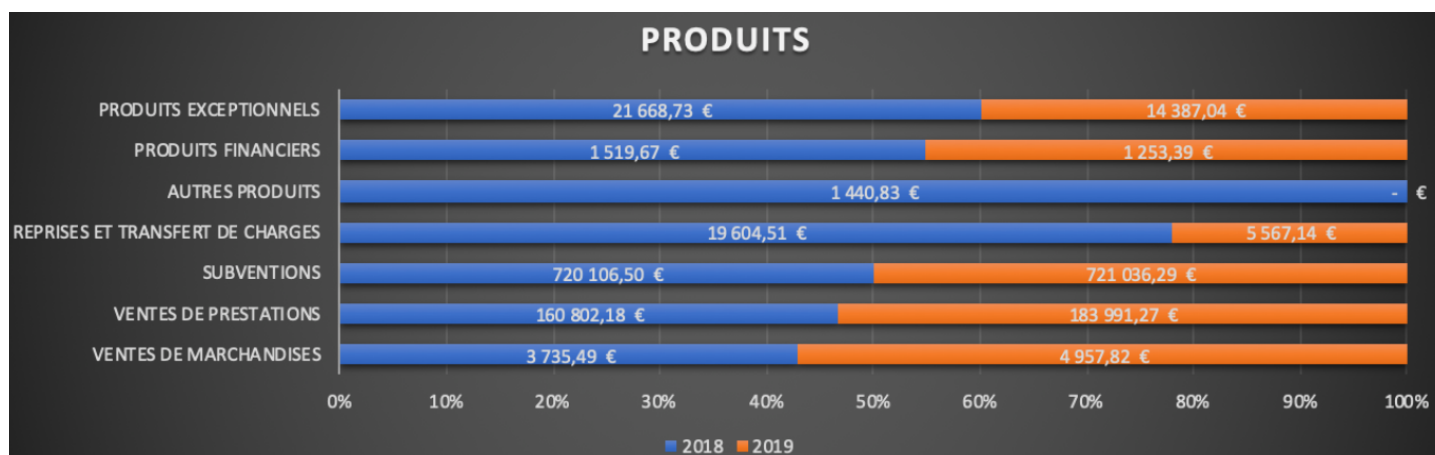
CROS GRAND EST

UN COMPTE DE RÉSULTAT 2019 EN BÉNÉFICE

Le compte de résultat 2019 fait émerger un bénéfice de **17 715,92 €**, qui est proposé d'affecter aux fonds associatifs, pour un montant total de produits de **931 192,95 €** et de charges de **913 477,03 €**. Les produits sont identiques à 2018 (-0,25 %) alors que les charges sont en nette baisse (-4,00 %).



⊕ LES PRODUITS (931 192,35€)



LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à **915 552,52 €** et se décomposent comme suit :

- **Chiffre d'Affaire : 188 949,09 €**

- o Marchandises : 4 957,82 €
- o Biens : 30 116,61 € (Photocopies, Affranchissements...)
- o Services : 153 874,66 € (Gestion de Paie, Formation, Cotisation...)

- **Subventions : 721 036,29 €**

- o Fonctionnement : 81 838,67 €
- o Emploi : 35 500,00 € (ANS)
- o Actions-prestations : 603 697,62 €

- **Produits de gestion courante et transfert de charges : 5 567,14 €**

LES PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à **1 253,39 €** (intérêts livrets + placement)

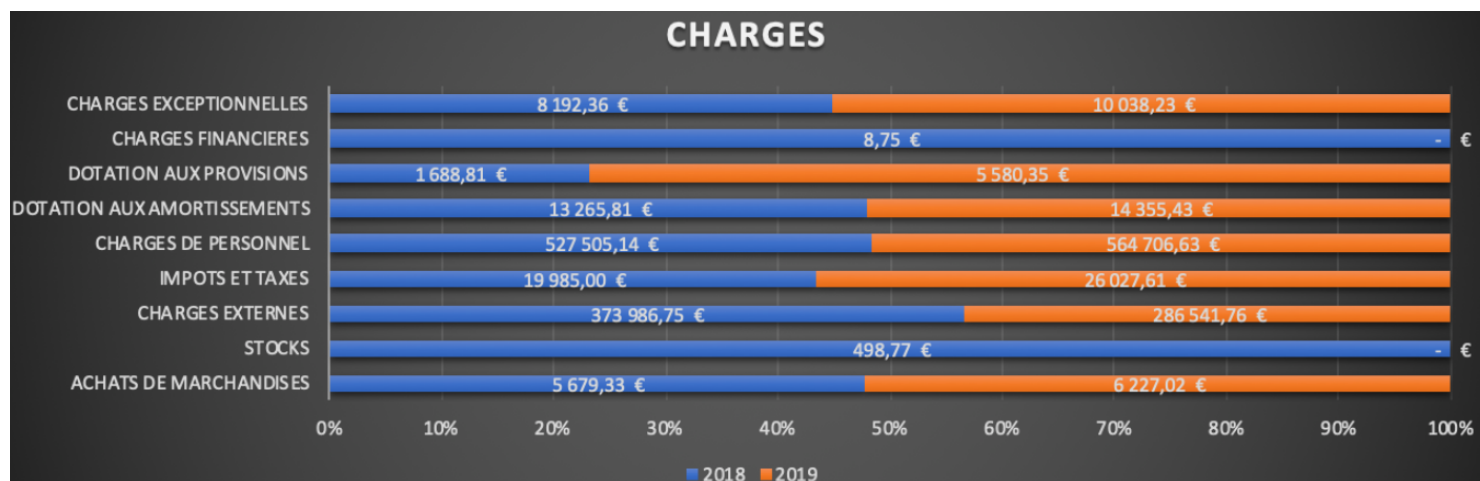
LES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels représentent **6 387,04 €** (Produits exercice antérieur, libéralités...)

LES FONDS DÉDIÉS 2018

Les fonds dédiés 2018 reportés en 2019 s'élèvent à **8 000,00 €** (Fonds dédiés, libéralités...)

⊕ LES CHARGES (913 477, 03€)



LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent **903 200,80 €** et se répartissent comme suit :

- **Achats : 6 227,02 €**
- **Services extérieurs de 286 541,76 € :**
 - o Prestations : 60 973,04 € (Intervenants formation, Prescri'mouv...)
 - o Matériel : 2 329,12 € (MRS, récompenses)
 - o Matières et fournitures : 8 858,51 € (Énergie, Fournitures administratives...)
 - o Locations et Maintenance : 43 555,08 € (Charges locatives, Location copieurs)
 - o Assurance : 1 558,93 €
 - o Documentation : 13 984,87 € (Abonnements)
 - o Honoraires : 6 781,36 € (Cabinet comptable et avocat)
 - o Évènements et manifestations : 11 876,60 € (Foire de Chalons, MAB)
 - o Déplacements, missions et réceptions : 103 875,87 € (Salariés, Commissions)
 - o Frais postaux et télécommunications : 31 941,87 € (Affranchissements MRS, téléphone)
 - o Services bancaires : 806,51 €
- **Impôts et taxes : 25 789,61 €** (Taxe sur les salaires, formation professionnelle, taxe)
- **Rémunération du personnel : 564 706,63 €**
- **Salaire : 439 044,88 €**
- **Charges : 125 661,75 €**
- **Dotation aux amortissements : 14 355,43 €**
- **Dotation aux provisions charges : 5 580,35 €**

LES CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières sont nulles.

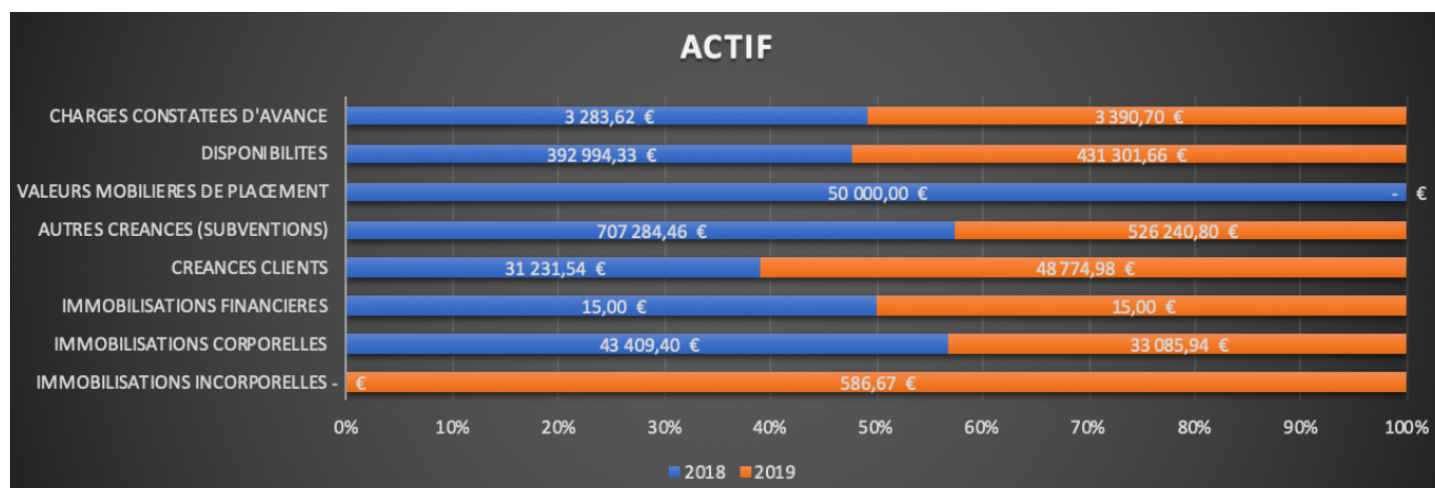
LES IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Les impôts sur les sociétés s'élèvent à **238 €**

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles représentent **10 038,23 €** (Location bureau CROS Colmar)

⊕ BILAN - ACTIF (1 043 395,75€)



Au 31 décembre 2019 le bilan s'établit en valeur nette à **1 043 395,75 €** (-16% par rapport au volume 2018) et se décompose comme suit :

ACTIF = 1 043 395,75€ (valeur brute : 1 255 259,93€)

L'ACTIF IMMOBILISÉ

L'actif immobilisé représente **33 687,61 €** et se décompose en :

- **Immobilisations incorporelles** (logiciel et logo) : 586,67 €
- **Immobilisations corporelles** (Construction et informatiques) : 33 085,94 €
- **Immobilisations financières** (part sociale bancaire) : 15,00 €

L'ACTIF CIRCULANT

L'actif circulant représente **1 009 708,14 €** réparti :

- **Créances clients** : 48 774,98 €
- **Créances subventions** : 526 240,80 €
 - o Région Grand Est (Sport) : 471 815,00 €
 - o Région Grand Est (Santé) : 18 200,00 €
 - o FNADT : 8504,62 €
 - o RLAM : 20 000,00 €
- **Créances organismes sociaux** : 7 721,18 €

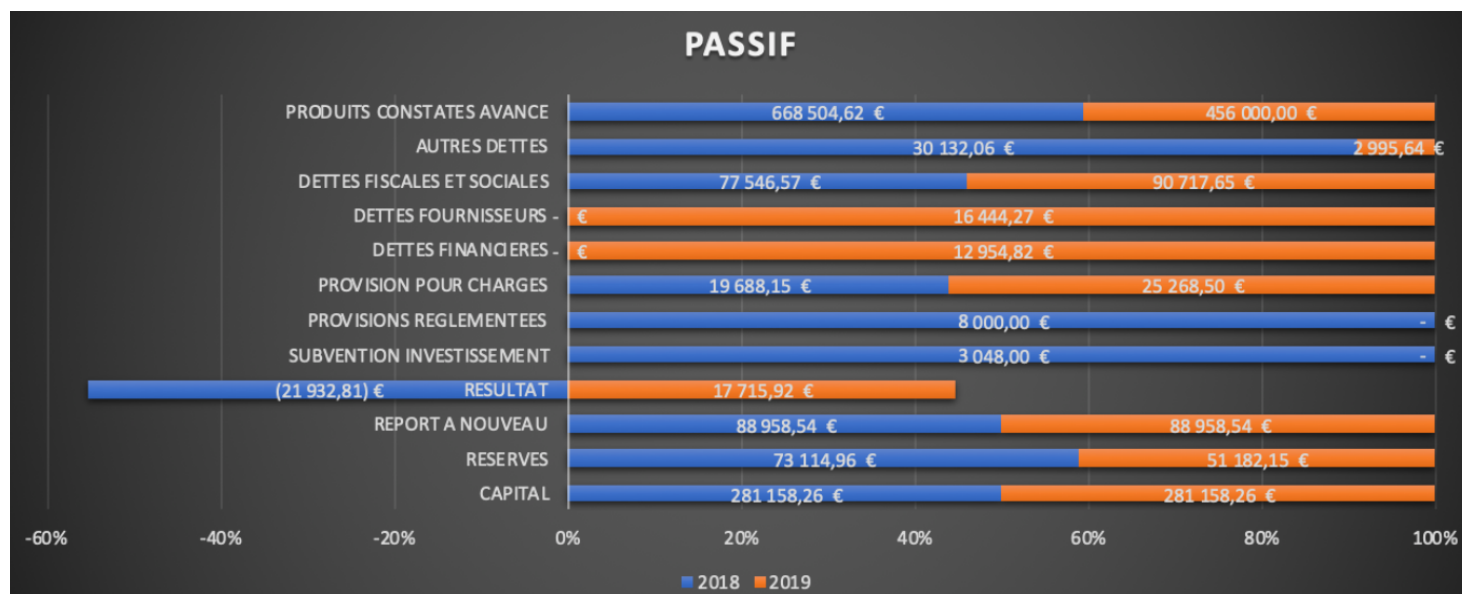
LES DISPONIBILITÉS

Les disponibilités sur les différents comptes bancaires représentent **431 301,66 €**. Elles représentent une augmentation de 10% par rapport au 2018.

LES CHARGES CONSTATÉES

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **3 390,00 €**

⊕ BILAN - PASSIF (1 043 395,75€)



LES FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs représentent **439 014,87 €** répartis en :

- **Fonds propres** pour 281 158,26 €
 - o Réserves : 51 182,15 €
 - o Report à nouveau : 88 958,54 €
- **Résultat de l'exercice 2019** : 17 715,92 €

LES PROVISIONS POUR CHARGES

Les provisions pour charges s'élèvent à 25 268,50 € (Retraites)

LES DETTES

Les dettes s'élèvent à **579 112,38 €** et se répartissent en :

- **Dettes financières** : 12 954,82 €
- Dettes d'exploitation pour 107 161,92 €
- Fournisseurs : 16 444,27 €
- **Fiscales et sociales** : 90 717,65 €

LES PRODUITS CONSTATÉS

Les produits constatés d'avances s'élèvent à **456 000 €** (subventions quadriennales)

⊕ LE MOT DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

Le total du bilan 2019 est de 1.043.395,75 € en baisse de 15,05 % par rapport à 2018. Cette baisse est due à la diminution de la valeur nette de nos immobilisations consécutive aux amortissements. Les Produits constatés d'avances baissent à 456.000.- € contre 668.504,62 € (subventions quadriennales).

Au passif, les capitaux propres sont stables, par contre, les dettes fiscales et sociales augmentent du fait de l'accroissement du nombre de salariés nécessaires à l'augmentation des services proposés. Les charges d'exploitation sont en diminution due au rassemblement de différents contrats existants ainsi qu'à la cession de certains d'entre eux plus nécessaires à l'organisation du CROS dans sa configuration Grand Est.

Notre chiffre d'affaires est en hausse, passant de 164.539,67 € à 188.949,09 €, contribuant ainsi à l'augmentation de notre autonomie financière.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 17.715,92 € contre un manquant de 21.932,81 € en 2018. Les disponibilités sont de 431.301,66 € contre 392.994,33 € au 31/12/2018..



Jacques MERLE

Trésorier

CROS GRAND EST

Le CROS Grand Est, à travers ses 4 pôles et ses nombreuses commissions, développe, organise, coordonne et accompagne de nombreuses activités sur l'ensemble du périmètre régional. L'année 2019 a d'ailleurs été particulièrement riche. Dans ce chapitre, l'ensemble des actions phares sont présentées et analysées. Des perspectives de développement sont également proposées pour optimiser et élargir encore un peu plus les services et actions du CROS Grand Est.

PÔLE

Politiques publiques

- Commission « performance excellence et haut niveau »
- Commission « manifestations et événements »
- Commission « labellisation des villes sportives »
- Commission « information et communication »
- Commission des « sports de nature »
- Groupe de travail « conjoncture, évaluation et prospective »

PÔLE

Éducation et citoyenneté

- Commission « Sport Scolaire et Universitaire » ;
- Commission « Éthique et Différences dans le sport » ;
- Groupe de travail « Jeux Régionaux des Jeunes ».

PÔLE

Sport - Santé, Bien-être

- Commission "médicale"
- Commission "handisport, activités physiques et sportives adaptées"
- Commission "réseaux de santé"
- Groupe de travail "Sport sur ordonnance"

PÔLE

Formation et professionnalisation

- Commission " Suivi du plan de formation"
- Commission "Formation des futurs jeunes dirigeants"
- Commission "Emploi et professionnalisation des structures"
- Groupe de travail "Sport - Santé"

PÔLE

POLITIQUES PUBLIQUES



SPORTS DE NATURE

21



COMMUNICATION

28



**LABEL "VILLE SPORTIVE
GRAND EST"**

30

Michel LEQUEUX

Vice-président territorial



CROS
GRAND EST

CENTRE DE RESSOURCES SPORTS NATURE BILAN 2019

⊕ L'OBSERVATOIRE

LE MASSIF DES VOSGES

Les travaux de la Commission Sports de Nature du Massif des Vosges ont porté sur l'étude hiver des pratiquants Sports de Nature. Cette étude a permis d'établir des données pour le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges comme le profil de ses pratiquants, les pratiques hivernales présentes sur ce territoire, les retombées économiques et le fait de laisser les pratiquants s'exprimer sur leurs besoins et attentes en matière d'offre sportive de nature sur le Massif. Une présentation des résultats a eu lieu en Commission Sports de Nature du Massif des Vosges. La Commission Sports de Nature du Massif des Vosges s'est réunie encore deux fois au courant de l'année 2019 pour travailler dans un premier temps sur l'analyse SWOT, comprenant les forces, faiblesses, opportunités et menaces des Sports de Nature sur le Massif des Vosges. Puis sur une proposition de plan d'actions pour la filière Sports de Nature du Massif des Vosges. Suite à ces travaux, un dossier « Sports de nature dans le Massif des Vosges » a été réalisé et envoyé au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges pour la fin de l'année 2019, reprenant l'ensemble des études réalisées dans le cadre de la convention entre le CROS et le Massif des Vosges : Les éducateurs Sports de Nature du Massif des Vosges, Les pratiquants Sports de Nature été et hiver du Massif des Vosges, l'analyse SWOT des Sports de Nature et du Massif des Vosges et une proposition d'actions à mener pour améliorer l'offre sportive de nature du Massif des Vosges.



Ce document correspond à la clôture de cette convention. Le CROS est engagé sur la nouvelle stratégie touristique du Massif des Vosges 2020-2022 avec 2 actions qui sont la réalisation d'un cahier de développement sports de nature reprenant les 6 activités les plus pratiquées sur le Massif des Vosges en hiver ainsi qu'en été. La seconde action est la création et la structuration d'un réseau « Pôles Sports de nature Massif des Vosges ». Le CROS est également prestataire d'un recensement de l'ensemble des prestataires Sports de nature du Massif des Vosges pour Terre d'Est qui sera réalisé pour la fin de 2020.

En parallèle de l'observatoire, le CROS est aussi engagé dans le comité de sélection de l'appel à projets « Manifestation des sports de nature ». Il participe aux choix stratégiques des manifestations qui seront subventionnés par le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges.



LE CROS
GRAND EST



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



Le CROS a lancé le 29 juin 2019 à Tomblaine à la Maison Régionale des Sports, l'Observatoire sports de nature du Grand Est à travers la signature d'un protocole d'accords avec la DRDJSCS Grand Est et la Région Grand Est. Cet outil permettra d'ici deux à trois ans d'avoir une plateforme avec une double entrée :

Pour le pratiquant qui y trouvera les clubs, les professionnels et les lieux de pratique « sports de nature » de sa destination

Pour les acteurs du sport (État, Collectivités, etc) avec un intranet où ils pourront accéder à des études sports de nature Grand Est mais aussi à des bases de données de l'existant « sports de nature » de leur territoire

⊕ LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE

FORMATION

Le CROS n'a pas organisé de formation « sports de nature » en 2019. Cependant, il prévoit d'en organiser deux en 2020 : Cadrage juridique des sports de nature / Comment mettre en place une éco-manifestation.

Le CROS, de par son expérience sports de nature dans le Haut-Rhin, a été invité par la DRDJSCS Grand Est à participé à un comité de pilotage pour lancer des formations « sports de nature » à destination des accueils collectifs de mineurs dans les Vosges.

Afin de mener ce projet, le CROS a mis en place (et anime) un comité de pilotage qui se réunit une fois par mois pour organiser cette plateforme mais aussi pour lancer des études de terrain afin de recenser les données du territoire.



MAINTIEN DES ACCÈS

Les sports de nature se pratiquent dans les milieux naturels et l'accessibilité à ces derniers n'est pas forcément pérenne. Le CROS accompagne les ligues (et ses structures) pour qu'elles puissent continuer à pratiquer sur leurs sites d'évolution. En 2019, les interventions ont été réalisées sur :



Maintien des activités au sein de la nouvelle réserve naturelle nationale de la forêt Neuhof-Illkirch Graffenstaden. Plusieurs activités ont été menacées de ne plus pouvoir pratiquer dans cette réserve : cheval, canoë, randonnée pédestre, vélo, etc. En partenariat avec les structures locales, le CROS a réussi à maintenir l'accès à toutes les activités de manière raisonnée notamment à travers le partage de sentiers ou de sentiers dédiés.



Au sein du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges sur divers dossiers : suivi de la charte escalade et de celle du VTT, le lancement du Programme Quiétude Attitude, le déploiement de la marque Parc auprès des accompagnateurs de moyenne montagne. Sur ce dernier point, nous allons réfléchir à un déploiement de ce marquage à l'ensemble des professionnels des activités de pleine nature (réalisation des outils en 2020 pour un déploiement en 2021)



Le CROS a été sollicité par la Région Grand Est pour les accompagner sur un conflit d'usages sur le Canyon du Seebach entre la mairie et le canyoning.



JOURNÉE TECHNIQUE

Avec le lancement de l'observatoire, le CROS organise, en partenariat avec la DRDJSCS et la Région, deux journées techniques régionales des sports de nature par an. L'objectif de ces journées est de réunir sur un thème l'ensemble des acteurs des sports de nature (État, collectivités, Communauté de Communes, CREPS, Ligues, Professionnels, etc) pour partager, échanger et trouver des pistes d'actions. La première a été organisée le jour du lancement de l'observatoire et la seconde en décembre sur « comment et quoi recenser ? ». Ces journées réunissent entre 50 et 80 personnes. Les pistes d'actions permettent d'alimenter notamment les travaux du COPIL de l'observatoire.

En 2020, la première journée aura lieu le 28 avril sur « Comment intégrer les sports de nature dans les projets pédagogiques des accueils collectifs de mineurs ? ».



⊕ ÉVÈNEMENTIEL

VILLAGE SPORTS DE NATURE - FAITES DE LA PLONGÉE

En partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, le CROS a organisé un Village des sports de nature lors de la Faites de la Plongée à la Gravière du Fort. Une dizaine d'activités ont pu être présentées aux licenciés de la plongée mais aussi au Grand Public avec notamment un challenge sports de nature pour les licenciés. C'est une animation fortement appréciée et qui pour 2020 sera assurée par le CDOS 67.



14 - 15/09/2019

VILLAGE SPORTS DE NATURE - TOURISSIMO

Toujours en partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, pour la 3ème année consécutive, le CROS a organisé un Village des Sports de Nature Indoor lors du salon du tourisme, Tourissimo. Sur les trois jours du salon, une quinzaine de structures du mouvement sportif, professionnels ou encore acteur des sports de nature ont pu faire tester et faire la promotion de leur activité à plus de 15000 personnes. Le salon permet de bonnes retombées, à court terme pour certains (offre de sorties en raquette) et à moyen terme pour les activités estivales (canoë, voile notamment). C'est une vraie plus-value pour les structures participantes. Le CDOS 67 a repris le dossier pour 2020.



08 - 10/02/2019

FOIRE DE CHÂLONS

Cette année, la conférence annuelle du CROS était sur la thématique des sports de nature. Olivier BESSY, Chercheur universitaire sur la thématique des sports de nature est venu présenter « Sports de nature et Valorisation durable des territoires ». Cette conférence s'est suivie d'une table ronde réunissant Olivier BESSY, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne, la Commune de Bourmont entre Meuse et Mouzon ainsi que deux athlètes de la Team Grand Est pour débattre sur la plus-value des sports de nature pour développer les territoires, notamment les territoires ruraux. Cette matinée a réuni plus de 80 personnes.



30/08/2019

⊕ TOURISME

ACCOMPAGNEMENT

Le CROS Grand Est accompagne les structures qui souhaitent développer le tourisme via les sports de nature. En 2019, le centre a été sollicité par trois structures :



La Commune de Bourmont entre Meuse et Mouzon. Le CROS assure un diagnostic sur la possibilité de développer la randonnée nautique sur son territoire.



Le Comité Régional de Ski pour un accompagnement sur l'agrandissement du stade de biathlon de Lispach



Le Comité Départemental de Canoë-Kayak du Bas-Rhin a sollicité le CROS pour la mise à disposition du centre de ressources pour 100h à l'année pour l'accompagner sur l'inscription de l'ill au PDESI, gestion d'un conflit sur la Moder et pour améliorer les conditions de navigation sur la traversée de Strasbourg



Des rapports et propositions ont été remis aux structures pour les informer sur les règles et procédures inhérents à leur projet.



⊕ INTERNE ET AUTRES SOLLICITATIONS DU SERVICE

COMMISSION - SPORTS DE NATURE

La commission des sports de nature, présidé par Gérard RENOUX, s'est réunie une fois en 2019 afin de présenter les avancements du centre de ressources du CROS et notamment le Plan Sport et Territoires.

INTERVENTION EXTÉRIEURE

Le centre de ressources a été sollicité pour :

Animer un atelier sur le tourisme des rivières dans le cadre des Rencontres et Valorisation des territoires organisées par le Conseil départemental du Territoire de Belfort

Animer un atelier « sports de nature » dans le cadre des Assises du Sport organisées par le Conseil Régional Grand Est

Présenter « Comment aborder les éventuels conflits d'usages sous l'angle des bons ingrédients pour la réussite d'un projet de territoire » dans le cadre d'une conférence, lors de Verdun'Expo, organisée par le Conseil départemental de la Meuse

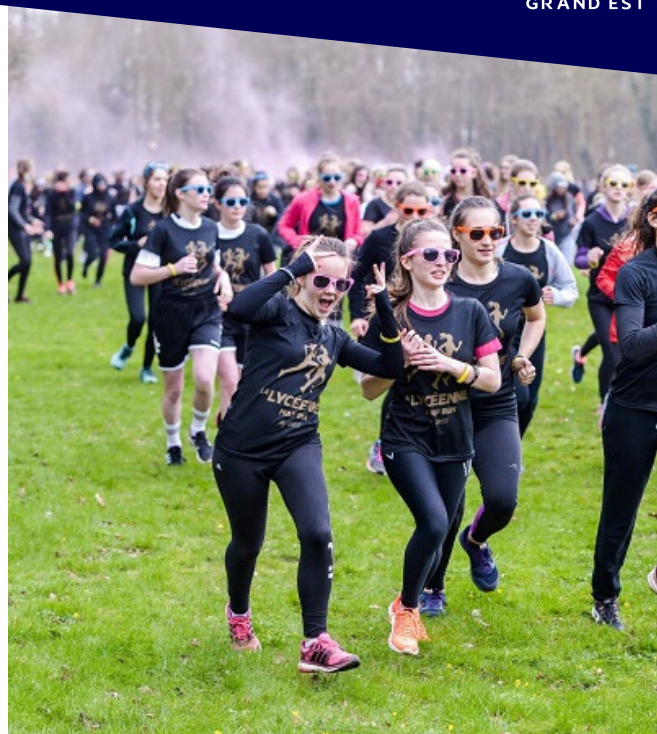
INFORMATION ET FORMATION

Le centre de ressources s'est déplacé sur différents évènements :

Forum clientèle Outdoor, 14 mai à Vichy

Journée technique nationale du Pole Ressource National des sports de nature sur « Les sports et loisirs outdoor : un atout pour une nation plus sportive », les 7 et 8 octobre à Arras

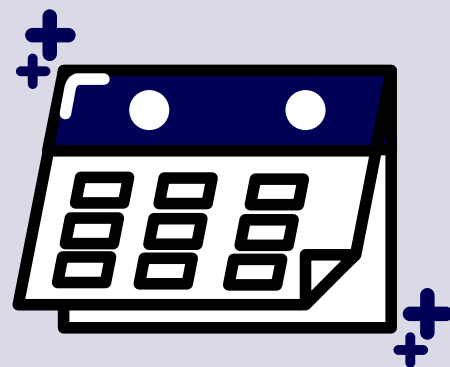
Experts Sport Outdoor et Assises VAE/VTTAE, 20 et 21 novembre à Chambéry



ÉVÈNEMENTIEL

La lycéenne : le CROS a été sollicité pour assurer un stand sur l'olympisme et ses valeurs lors de l'évènement « La lycéenne » organisé par l'UNSS de l'académie de Strasbourg. C'est plus de 2000 participantes qui se réunissent pour au jardin des Deux Rives de Strasbourg pour courir ensemble et découvrir de multiples activités sportives.

3 ÉVÈNEMENTS



ÉVÈNEMENTIEL

Mondial Air Ballons : le CROS Grand Est était présent au village des sports du Mondial Air Ballons du 26 juillet au 4 août. Fanny BARRAL a assuré la coordination du stand du CROS. Le CROS a mis en place un questionnaire pour les enfants portant sur les Jeux Olympiques. Ce jeu consistait à se rendre sur chaque stand des disciplines présentes afin de découvrir l'activité et solliciter les professionnels pour trouver les réponses aux questions ! Une fois toutes les réponses trouvées, le CROS leur remettait un goodies. 720 jeunes ont pu participer et découvrir toutes les activités proposées. Le centre de ressources a assuré une permanence de trois jours.



RECRUTEMENT

En 2019, le centre de ressources régional s'est agrandi au mois de septembre avec le recrutement de Moana HEINY (après avoir passé 6 mois en tant que stagiaire puis 8 mois en tant que service civique). Ses missions sont à 80% orientées sur le Massif des Vosges avec notamment la maîtrise d'ouvrage de deux fiches actions de la nouvelle stratégie touristique. En 2020, le centre de ressources va disparaître pour devenir à part entière un service « sports de nature ».



La communication est un axe transversal à toutes les autres activités effectuées par le CROS Grand Est. Elle permet d'accompagner et de faciliter les actions menées par les 4 pôles inhérents à la structure. Se déclinant en 3 grandes activités, la communication permet d'assurer une visibilité aux projets et événements organisés et soutenus par le CROS.

+ GESTION DU SITE INTERNET

Le site internet est un outil très efficace pour relayer et diffuser les informations. Régulièrement alimenté, il permet de communiquer sur les actualités, les événements sportifs du Grand Est mais aussi sur les formations proposées par le CROS GE. Tous les mois, une Newsletter est envoyée à plus de 10 000 contacts. Les formations proposées sont très régulièrement mises à jour : ouverture et fermeture des inscriptions, ajout de nouvelles dates, etc. Près de 10 actualités et événements sont relayés mensuellement.

+ COMMUNICATION DIGITALE

Le CROS Grand Est est présent sur la quasi-totalité des réseaux sociaux. Chaque semaine, 1 à 2 publications sont émises sur ces différents supports digitaux.



FACEBOOK : 2549 abonnés

TWITTER : 699 abonnés

LINKEDIN : 190 relations

INSTAGRAM : 246 abonnés



④ CONCEPTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

En 2019, de nombreux visuels ont été conçus pour les différents pôles. Ils permettent d'apporter une plus-value à l'ensemble du travail effectué en amont. Cette activité demande un temps non négligeable mais facilite grandement les services. Du rapport annuel de l'AGO, aux brochures, aux affiches d'évènements organisées, la nature des supports est très diverse. Quelques exemples ci-dessous :

UN NOUVEAU SERVICE POUR ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT SPORTIF

Le CROS GRAND EST, dans son rôle d'accompagnement du mouvement sportif et de protection de ses intérêts, propose à l'ensemble des structures sportives du GRAND EST de solliciter le service juridique du CROS GRAND EST. Il est possible de solliciter l'intervention du médiateur professionnel.

David DERAINS, Responsable Juridique, suit actuellement une formation certifiée auprès de l'École Professionnelle de la Médiation et de l'Arbitrage. Au terme de sa formation, il sera titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession de Médiateur (CAPMP), qui finalise une formation exclusive de médiateurs professionnels. Le CAPMP est la première certification privée de médiation en termes de qualité, de performance et de nombre de titulaires en France.

Des l'obtention de la certification, les procédures d'enregistrement auprès des Cours d'Appel, seront réalisées.

PLUS D'INFORMATIONS

03 83 18 95 06
06 98 25 99 22

David.derains@crosolympique.com

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CROS GRAND EST

Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin - CS 70005
54510 Tomblaine

LA MÉDIATION PROFESSIONNELLE

LE NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ PAR LE CROS GRAND EST

④ PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Création d'une nouvelle rubrique sur notre site internet : « Les résultats du week-end ». En début de chaque semaine, les résultats des événements sportifs nationaux se déroulant sur le périmètre régional seraient publiés.

Organisation d'une conférence « La communication, un levier efficace pour le développement de votre association ». L'objectif est d'informer les acteurs du mouvement sportif sur les différentes techniques de communication existantes afin de développer leurs projets, leurs dispositifs et leurs événements.

Dynamiser notre page Facebook en l'utilisant également comme véritable plateforme d'interaction. Proposer des animations, jeux réguliers pour faire "vivre" cette page.



COMPÉTENCES

- De détecter les signes d'alerte qui imposent d'arrêter l'activité et assurer la bonne conduite à tenir
- D'appréhender et d'agir avec les professionnels de santé dans le contexte de mise en place du dispositif, de la demande de labellisation
- Engager de façon durable des personnes insuffisamment actives, ou à risque de le devenir, dans la pratique d'une activité physique ou sportive (APS) conforme aux recommandations actuelles en termes d'intensité, de fréquence hebdomadaire et de durée des séances.
- Contribuer à réduire le temps passé assis ou allongé durant la période d'éveil, conformément aux recommandations actuelles.
- De prendre en charge une personne atteinte d'une ou plusieurs pathologies (sarcos, diabète, obésité, artères des membres inférieurs et ou de maladie coronarienne stabilisée, BPCO) et de l'inscrire dans une activité régulière, adaptée, progressive et sécuritaire. (RAPS)
- D'évaluer le rapport bénéfice/risque de la pratique et d'adapter la pratique à la matrice.
- D'adapter la pratique en fonction de l'environnement, la météo et du niveau de performance et d'autonomie des pratiquants
- De prendre en compte les inaptitudes partielles définies par le médecin et liées aux capacités (physiques, mentales et cognitives), aux risques et complications des maladies chroniques (obésité, syndrome métabolique, diabète, cancers, pathologies cardiovasculaires, respiratoires et de l'appareil neuro-musculaire) et au vieillissement.
- Connaître les risques et complications les plus fréquentes de chaque pathologie chronique.
- Connaître les mesures générales de prévention (consignes en début de séance, consignes avant, pendant et après séance) et applicables à l'ensemble des personnes porteurs de pathologies chroniques.
- Connaître les règles de sécurité pour chaque individu.

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CROS GRAND EST

Maison Régionale des Sports
CROS Grand Est - 13 Rue Jean Moulin
CS 70001 - 54510 TOMBLAINE
03 83 18 87 00 - grandest@crosolympique.com

Formation Sport Santé
Niveau 2 Prescri'Mou

Vous êtes éducateur sportif, professionnel ou bénévole et mobilisé pour intégrer une dimension "Sport Santé" dans votre activité d'encadrement des pratiques sportives ?

PRESCRI' M@UV
ars
DROGUES

f t i n

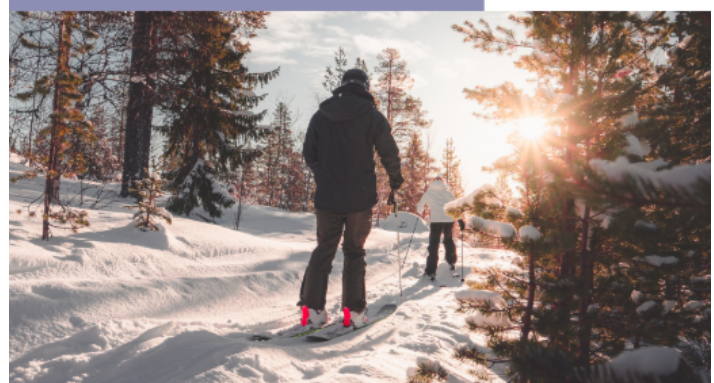
CARNET DE DÉVELOPPEMENT
Sports et loisirs de nature dans le Massif des Vosges

N°1

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CROS GRAND EST

SAISON

Massif des Vosges



BILAN – LABEL "VILLE SPORTIVE GRAND EST"



CROS
GRAND EST

⊕ PRÉSENTATION DU LABEL

Créé en 2011 sous la forme d'un challenge, il fut rapidement transformé sous son titre actuel de « label » en 2013. Ce dispositif a été créé par l'ancien CROS de Champagne Ardenne pour mettre en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition des équipements et l'animation et la promotion de l'activité physique pour tous. Initialement mis en œuvre sur le territoire champardennais, ce dispositif est désormais étendu sur l'ensemble de la région Grand Est, conséquence de la fusion des 3 anciennes régions (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne).

Pour rappel, seules les communes entre 500 et 20 000 habitants peuvent déposer leur candidature. Tous les deux ans, une nouvelle campagne est lancée. Aussi, le label est accordé, aux communes lauréates, pour une durée de 4 ans à compter de la date de remise officielle.

En résumé, ce label vise à :

Saluer l'engagement des élus et le travail des bénévoles ;

Encourager à poursuivre les politiques de développement et de promotion de l'activité physique et sportive (APS) des villes et communes ;

Rappeler l'attachement à la pratique des APS, facteur de lienn social, de vitalité et de bonne hygiène de vie.



BILAN – LABEL "VILLE SPORTIVE GRAND EST"



CROS
GRAND EST

⊕ HISTORIQUE

Depuis la création de ce dispositif, 5 campagnes de labellisation ont été lancées. Comme évoqué précédemment, les 3 premières campagnes ont été exclusivement mis en oeuvre au sein du territoire champardennais.

CAMPAGNE 2012 - 2016
(Champagne-Ardenne)
3 communes lauréates

CAMPAGNE 2014 - 2018
(Champagne-Ardenne)
5 communes lauréates

CAMPAGNE 2016 - 2020
(Champagne-Ardenne)
11 communes lauréates

CAMPAGNE 2018 - 2022
(Grand Est)
15 communes lauréates

CAMPAGNE 2020 - 2024
(Grand Est)
24 communes lauréates



BILAN – LABEL "VILLE SPORTIVE GRAND EST"



CROS
GRAND EST

⊕ DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE 2020 - 2024

Cette nouvelle campagne est co-organisée par le CROS GE, la Région Grand Est et les CDOS Grand Est, en collaboration avec les associations des Maires de France du Grand Est et soutenu par des partenaires publics et privés.

1ère étape (Avril - Juin) - Lancement des appels à candidature du 1er avril au 7 juin 2019.

2ème étape (Juin - Septembre) - Pré-sélection des communes candidates et annonce des communes retenues lors de la Foire de Châlons-en-Champagne, le 6 septembre 2019

3ème étape (Octobre - Novembre) - Visite d'évaluation par un jury technique dans chacune des communes retenues

4ème étape (Novembre) - Cérémonie officielle pour l'attribution du label aux communes lauréates à l'Hôtel de Région de Metz, le 30 novembre 2019

5ème étape (Décembre - Février) - Organisation d'une cérémonie dans chacune des villes lauréates pour effectuer la pose du panneau.

Cette campagne est une véritable réussite. Le nombre de candidatures a considérablement augmenté par rapport aux précédentes campagnes et 24 communes issues de 9 départements se sont vues attribuées le label.



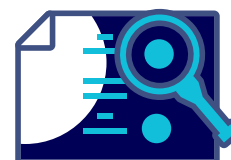
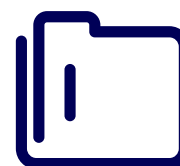
BILAN – LABEL "VILLE SPORTIVE GRAND EST"

⊕ ACTIONS À VENIR

Préparer le renouvellement des communes labellisées lors de la campagne de 2016 - 2020 via la réalisation d'un dossier simplifié

Préparer la campagne de 2022 - 2026

S'appuyer sur l'étude "Label Ville sportive" commandité par le CROS Grand Est et réalisé par le Master 2 CPDS de Reims afin d'optimiser et développer ce dispositif



PÔLE SPORT-SANTÉ, BIEN-ÊTRE



LE "PLAN SPORT ET TERRITOIRE"
(PST)

35



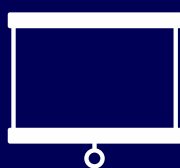
L'ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL (EDT)

36



PRESCRI'MOUV

37



FORMATIONS
SPORT-SANTÉ

43

Yves EHRMANN

Vice-président en charge
du pôle "sport-santé, bien-être"



CROS
GRAND EST

⊕ 4 AXES D'INTERVENTIONS

Durant cette année 2019, le Pôle Sport-Santé - Bien-être, est intervenu dans plusieurs domaines : la mise en place du Plan Sport et Territoire (PST) et de l'Equipe de Développement Territoriale (EDT), l'état des lieux des actions Sport-Santé -Bien-être sur le territoire du Grand Est , la mise en œuvre du dispositif Prescri'mouv, la priorisation des actions pour 2020/2021.



⊕ LE PLAN "SPORT ET TERRITOIRE" (PST)

Le CNOSF a défini les missions de ses organes déconcentrés que sont les CROS et les CDOS. Celles-ci sont regroupées dans les 4 thématiques. Le PST est le cadre pour la mise en œuvre des actions sur le territoire.

Le PST formalise le déploiement opérationnel pour répondre aux besoins des ligues et Comités régionaux, des comités départementaux, des clubs et des licenciés. Il se veut le lien entre les Politiques Sportives Fédérales (PSF) et les politiques publiques sur le territoire. Le PST a été établi en lien avec les CDOS et les travaux du comité de liaison préfigurateur du CROS GE. Le PST du CROSGE a été signé par tous les CDOS du Grand Est à Chalons en septembre 2019, en présence de Denis Massiglia, Président du CNOSF.

Le PST Sport-Santé - Bien-être prend en compte les enjeux de Société et de santé publique. il s'appuie sur le SRDS de la Région Grand Est et sur le Plan Régional des Activités Physiques aux fins de Santé 2018-2022 de l'ARS.

Il définit la stratégie du CROS GE au travers de 7 objectifs à mettre en œuvre sur l'olympiade.

- 1 - **Accompagner** les ligues et comités dans les dispositifs nationaux sport-santé ;
- 2 - **Développer** l'offre de pratique « Sport - Santé - Bien-être »
- 3 - **Développer** le Sport - Santé - Bien-être » dans les collectivités locales :
- 4 - **Actions « Sport et Handicap »** avec les fédérations Handisport et Sport adapté;
- 5 - **Initier et construire un réseau** dans le domaine du sport en entreprise (en partenariat avec la fédération sport en entreprise;
- 6 - **Développer** les formations sport santé sur tout le territoire
- 7 - **Suivi** des compétiteurs :

⊕ L'EDT SPORT-SANTÉ, BIEN-ÊTRE

Dans chaque Thématique, l'EDT regroupe les élus (CROS et CDOS), les salariés (CROS et CDOS) avec les référents territoriaux du CNOSF, pour mettre en œuvre des actions sur le terrain.



QUELLES MISSIONS ?

L'EDT est force de propositions dans sa thématique.

L'EDT assure le suivi des actions et dresse un bilan annuel sous la responsabilité du vice-président du CROSGE

L'EDT priorise les actions à mener jusqu'à la fin de l'olympiade.

L'EDT se compose de 27 membres issus du CROS et de 9 CDOS.



ETAT DES LIEUX

Les actions sport santé ont été menées de longues dates dans les territoires, aussi il a semblé opportun à l'EDT de faire un état des lieux des actions sur tout le territoire du Grand Est, menées par les CDOS dans les 7 thématiques. On remarque une grande implication des CDOS dans le domaine du Sport Santé, avec une diversité des actions. La mise en place de Prescri'mouv avec les opérateurs de Santé de l'ARS est une réalité dans tous les CDOS, qui se sont impliqués dans les formations E3S Niveau 1 et 2.

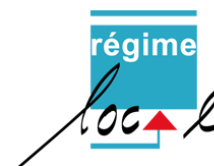
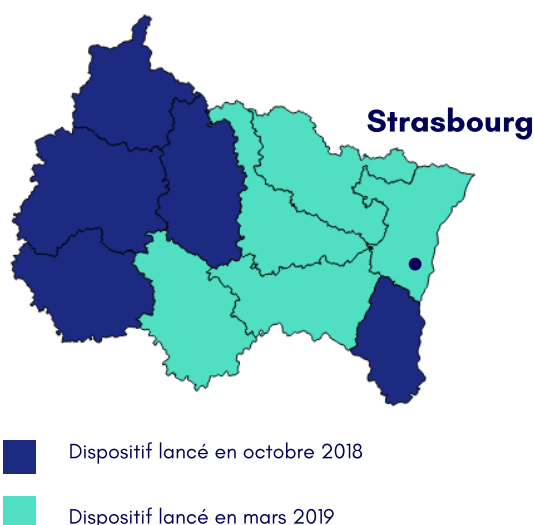


⊕ PRÉSENTATION DE PRSCRI'MOUV

Impulsé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, la Région Grand Est, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) et le Régime Local d'Assurance Maladie (RLAM), le dispositif vise à permettre à une personne d'adopter un mode de vie physiquement actif sur une base régulière afin de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liées à l'affection de longue durée dont elle est atteinte.

LANCEMENT DU DISPOSITIF

Le dispositif a été lancé officiellement le 22 octobre 2018 sur 5 départements du Grand Est (Ardennes (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52) et Haut-Rhin (68) et sur la ville de Strasbourg. À compter du 1er mars 2019, Prescri'Mouv se déploie progressivement sur le reste de la région Grand Est, à savoir : Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Bas-Rhin (67) et Vosges (88).



PLAN RÉGIONAL "ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES AUX FINS DE SANTÉ 2018 - 2022"

Le CROS, signataire du PLAN RÉGIONAL "ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES AUX FINS DE SANTÉ 2018-2022" a été désigné comme opérateur sur trois départements : Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57) et également organisme de formation sur la Région Grand Est.



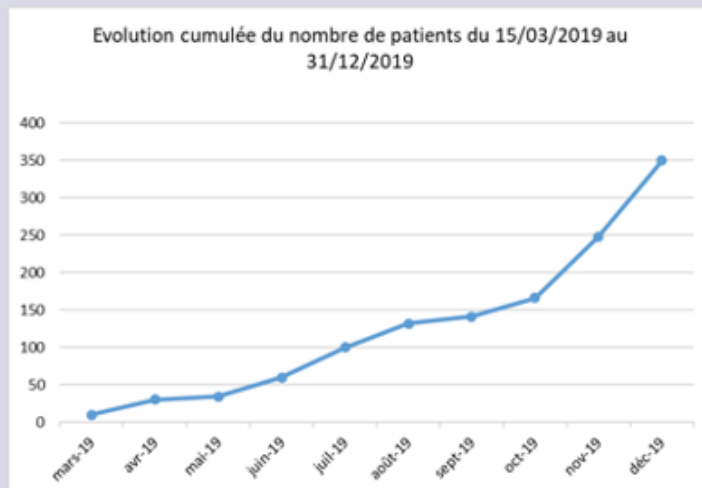
⊕ DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF PRESCRI'MOUV

PROFIL PATIENT

NOMBRE D'INCLUSIONS EN 2019

Nombre patients Grand Est du 01/01/19 au 31/12/2019 : **1200 personnes**

Nombre de patients intégrés du 15/03/2019 au 31/12/2019 : **350 personnes** sur les trois départements : 54, 55, 57.



Inclus dans le dispositif entre le 15/03/2019 et le 31/12/2019 - Départements 54, 55 et 57

ÉVOLUTION CUMULÉE DU NOMBRE DE PATIENTS ENTRE LE 15/03/19 ET LE 31/12/19

Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	Août 2019	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Total
10	30	34	60	100	132	141	166	248	350	350

COMPARAISON DU SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS : PRÉVISIONNEL - RÉALISÉ

Composante	Prévisionnel 2019			Réalisé 2019	
	Montant à l'unité	Nombre prévisionnel 2019	Montants	Nombre réalisé 2019	Montants
Bilans Médico Sportifs initiaux	30	500	15 000	301	9 030
Bilans Médico Sportifs intermédiaires				40	1 200
Bilans Médico Sportifs finaux				5	150
Accompagnement spécifique	100	100	10 000	217	21 700
Suivi téléphonique (à 6 mois et à 12 mois)	30	400	12 000	3	90
			37 000		32 170

PROFIL PATIENT

⊕ PAR GENRE

117 HOMMES

233 FEMMES

⊕ PAR ÂGE

PLUS JEUNE : 20 ANS

PLUS ÂGÉ : 89 ANS

MOYENNE : 59ANS

⊕ PAR PATHOLOGIE

ARTÉRITE : 8 (2%)

BPCO : 18 (5%)

CANCER SEIN : 35 (10%)

CANCER COLORECTAL : 8 (2%)

CANCER PROSTATE : 9 (3%)

MALADIE CORONAIRE STABILISÉ : 40 (11%)

DIABÈTE DE TYPE 1 ET 2 : 107 (31%)

OBÉSITÉ : 125 (36%)

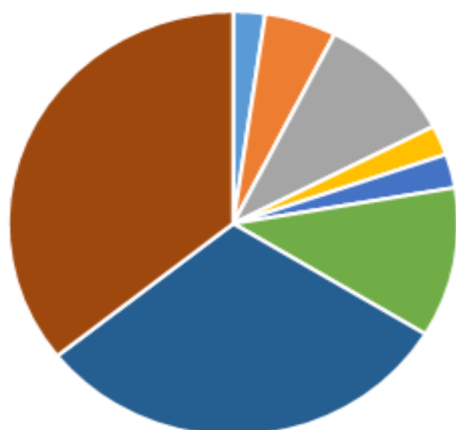


Inclus dans le dispositif entre le 15/03/2019 et le 31/12/2019 - Départements 54 , 55 et 57



■ Femme
■ Homme

PROFIL DES PATIENTS PAR GENRE



■ Artérite
■ BPCO
■ Cancer sein
■ Cancer colorectal
■ Cancer prostate
■ Maladie coronaire stabilisée
■ Diabète de type 1 et 2
■ Obésité

PROFIL DES PATIENTS PAR PATHOLOGIE



PROFIL PATIENT

⊕ PAR PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

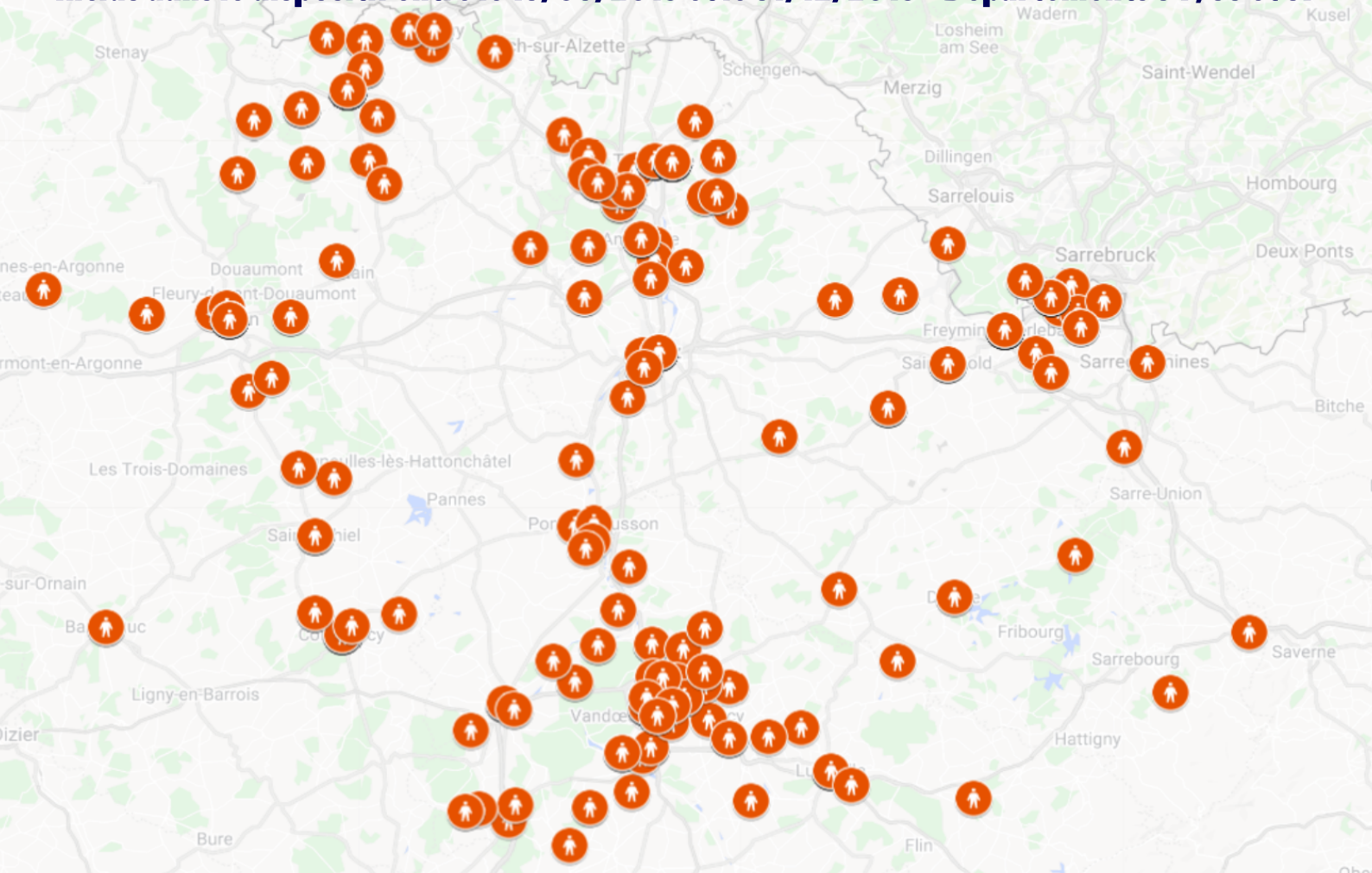
MOSELLE (57)

MEUSE (55)



CARTOGRAPHIE DE LA
PROVENANCE
GÉOGRAPHIQUE DES
PATIENTS INCLUS DANS LE
DISPOSITIF

Inclus dans le dispositif entre le 15/03/2019 et le 31/12/2019 - Départements 54, 55 et 57



MAILLAGE TERRITORIAL

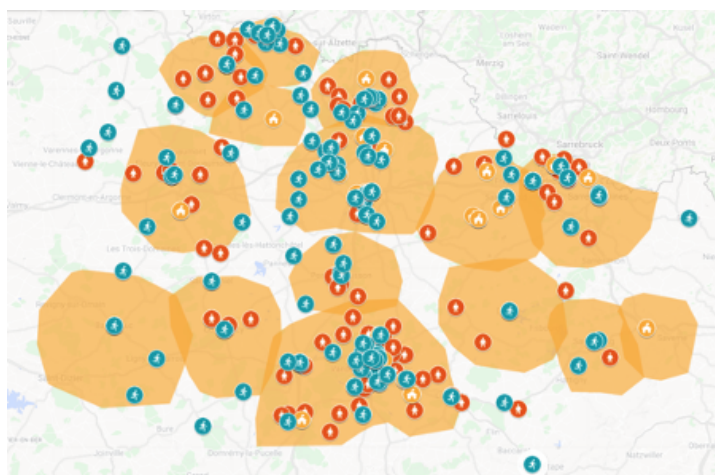
RÉALISATION DE BILANS MÉDICO SPORTIFS

Ces bilans médico sportifs sont effectués par des kinésithérapeutes et des enseignants en activité physique adapté. Au total, 22 kinésithérapeutes et 33 enseignants en activités physiques adaptées ont réalisé ces bilans. 95% des bilans sont réalisés par des EAPAS.



STRUCTURES LABELLISÉES

Sur notre périmètre d'action, ce sont 56 structures labellisées soit 287 créneaux mis en place. À droite, une carte croisant la superposition des zones de bilan (orange), les créneaux labellisés (bleu) et la provenance du patient (rouge).



PARTENARIATS ET RÉSEAUX

L'action du CROS Grand Est est en lien avec de nombreux partenaires : RESAMEST, Réseau de santé de Metz Arrondissement, REDOCTIONIS, Programme de prévention "Je t'aime mon coeur", Ligue contre le cancer 55 - 54 et 57, AIRAS et Association Symphonie. Elle s'inscrit dans 6 Contrats Locaux de Santé : Metz, Thionville, Forbach, Grand Nancy Métropole, Pays Terres de Lorraine, Pays Lunévillois. Des partenariats avec les collectivités ont été réalisés pour la mise à disposition de salle : Forbach, Sarreguemines, Sarrebourg, Ennery, Toul, Commercy, Lunéville, mais également une promotion par les délégués de l'assurance maladie auprès des médecins généralistes.



⊕ PROJECTION PRESCRI'MOUV 2020

Le maillage territorial est opérationnel. Mais à compléter par l'apport de nouveaux créneaux portés par le mouvement sportif.

Mise en place d'un événement regroupant les acteurs sports-santé des départements d'intervention du CROS (Médecin/kiné/APA/CLUB)

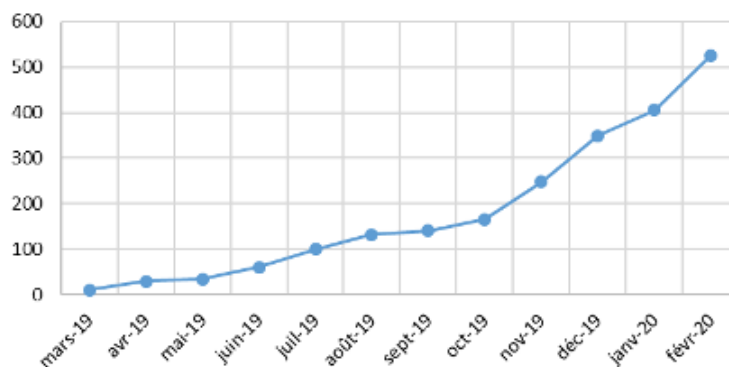
Mise en place d'une plateforme sécurisée, financée par l'ARS GRAND EST, faisant le lien entre Médecin/kiné/APA/CLUB

Accord ARS GRAND EST pour financement d'un poste complémentaire dédié au suivi patient et développement du sport santé.

Veille et suivi des appels à projets sports-santé (Santé mentale, isolement, enfant, femme enceinte, EPADH)



Evolution cumulée du nombre de patients du 15/03/2019 au 29/02/2020



Composante	Prévisionnel 2020	
	Nombre prévisionne l 2020*	Montants
Bilans Médico Sportifs initiaux	900	27 000
Bilans Médico Sportifs intermédiaires	600	18 000
Bilans Médico Sportifs finaux	200	6 000
Accompagnement spécifique	640	64 000
Suivi téléphonique (à 6 mois et à 12 mois)	250	7 500
		122 500

⊕ FORMATION SPORT - SANTÉ

FORMATION NIVEAU 1 (E3S1) EN 2019

Ce sont 244 personnes qui ont été formées par 7 CDOS : Bas-Rhin, Haute-Marne, Haut-Rhin, Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges. Ci-dessous la répartition détaillée des personnes formées par les CDOS à cette formation de niveau 1.

CDOS Bas-Rhin : 38

CDOS Haute-Marne : 10

CDOS Haut-Rhin : 40

CDOS Marne : 36

CDOS Meurthe-et-Moselle : 48

CDOS Moselle : 30

CDOS Vosges : 42

FORMATION NIVEAU 2 (E3S2) EN 2019

Pour cette formation de Niveau 2, 63% des candidats sont des cadres fédéraux. 4 sessions ont été organisées sur l'année 2019 : Troyes, Mulhouse et 2 à Tomblaine. Ci-dessous les détails de chaque session :

Session N°1

Troyes - Mars 2019

9 inscrits dont 6 affiliés au Mouvement Sportif

Session N°2

Mulhouse - Mai 2019

16 inscrits dont 13 affiliés au Mouvement Sportif

Session N°3

Tomblaine - Juin 2019

21 inscrits dont 12 affiliés au Mouvement Sportif

Session N°4

Tomblaine - Octobre 2019

15 inscrits dont 8 affiliés au Mouvement Sportif

PROFIL DES PERSONNES FORMÉES

Département	Nombre	Affiliation au mouvement sportif	%	Non affiliée	%
08	2	1	50	1	50
10	6	3	50	3	50
51	3	3	100	0	0
52	0	0	0	0	0
54	16	10	62,5	6	37,5
55	1	1	0	0	0
57	8	3	37,5	5	62,5
67	3	2	66,7	1	33,3
68	14	12	85,7	2	14,3
88	8	4	50	4	50
Total	61	39		22	



PERSPECTIVES 2020

E3S1 - 9 à 11 sessions organisées dans les CDOS

E3S2 - 6 sessions prévues : Strasbourg, Toul, Tomblaine, Épinal, Reims, Troyes. Les dates sont disponibles sur le site du CROS Grand Est.

⊕ PRIORISATION DES ACTIONS 2020/2021

Le Comité du CROSGE a entériné les priorités proposées par l'EDT pour la fin de l'olympiade.

Priorité 1 : Développer la formation E3S sur tout le territoire en lien avec les CDOS.

Priorité 2 : Développer l'offre de pratique sport santé Bien-être par la création d'un label « club forme Santé » qui valorisera notre formation E3S - NI et permettra de reconnaître les clubs qui proposent des activités sportives adaptées aux divers âges, publics préconisés par le plan régional Activité physiques aux fins de Santé.

Priorité 3 : Accompagnement des ligues et comités régionaux dans les dispositifs nationaux Sport Santé.

Priorité 4 : Développement des APS dans les entreprises.

Priorité 5 : Sport et Handicap dans tous les clubs.



5
PRIORITÉS

PÔLE ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ



LES JEUX RÉGIONAUX
DES JEUNES (JRJ)

46



APS EN MILIEU
CARCÉRAL

47



SPORT SCOLAIRE ET
UNIVERSITAIRE

48



PARIS 2024

49

Catherine SCHUBNEL

Vice-présidente en charge
du pôle "Éducation et citoyenneté"



CROS
GRAND EST

⊕ LES JEUX RÉGIONAUX DES JEUNES

En raison de la crise sanitaire, le CROS Grand Est et les services régionaux et départementaux des Académies de Nancy-Metz et Strasbourg n'ont pu maintenir cet évènement. Néanmoins, tout le travail mené jusqu'à présent facilitera grandement l'organisation de la prochaine édition des Jeux Régionaux des Jeunes. Une nouvelle date pourra être fixée lorsque la situation le permettra. La dernière édition des Jeux Régionaux des Jeunes (JRJ) datant de 2018, l'année 2019 a permis au groupe de travail JRJ de construire les fondations de cette manifestation.



UN ÉVÈNEMENT SUR 3 SITES

En effet, les villes de Troyes (27 mai), d'Épinal (3 juin) et de Mulhouse (23 juin) accueilleront chacune un millier des collégiens (11 à 13 ans) provenant respectivement des territoires champardennais, lorrain et alsacien.

UN ÉVÈNEMENT CO-ORGANISÉ

Les Services Régionaux et Départementaux UNSS des Académies de Nancy-Metz et de Strasbourg rejoignent ainsi ceux de l'Académie de Reims et le CROS en tant que co-organisateur de cette belle manifestation bisannuelle. Ainsi, les JRJ 2020 permettront à 3 000 collégiens de découvrir et pratiquer plus d'une cinquantaine de disciplines sportives en plus de participer à des ateliers éducatifs dont les thématiques seront variées : lutte contre les discriminations et le harcèlement, développement durable, valeurs du sport, etc.



NOUVEAU LOGO POUR UNE NOUVELLE ÉDITION

S'agissant d'une nouvelle manifestation à l'échelle du Grand Est, il a été décidé de créer un nouveau logo. Pour se faire, le groupe de travail JRJ a fait confiance à la société « C'est Ma Com. » qui a réalisé le logo en faisant un clin d'œil à celui de la Team Grand Est, collectif composé de sportifs de haut niveau aidés par la Région Grand Est.



NOUVELLE ORGANISATION

Aussi, ce deuxième semestre a été animé par de nombreuses rencontres entre les dirigeants du CROS et de la DISP puisque le référent sport de cette dernière structure allait quitter ses fonctions au 31 décembre 2019. Il a donc été acté que M. Clément BRETÉCHÉ, chef de projets au CROS Grand Est, serait mis à disposition de la DISP à mi-temps à partir du 1er janvier 2020. Ces différentes rencontres ont également permis d'augmenter de façon considérable la subvention attribuée au CROS pour le financement des interventions des structures sportives de la région.

⊕ APS EN MILIEU CARCÉRAL

En 2019, le CROS Grand Est a poursuivi son action de développement des activités physiques et sportives à l'attention des personnes placées sous-main de justice. Pour se faire, une convention a été signée avec la DISP Strasbourg Grand Est ; celle-ci comprenant notamment l'attribution d'une subvention afin de financer les interventions des structures sportives de la Région Grand Est.

DES PARTENARIATS RECONDUITS

Les partenariats signés en 2018 ont ainsi été reconduits dans les établissements pénitentiaires champardennais. Ainsi, 1 000 détenus ont bénéficié de près de 300 heures d'interventions animées par des éducateurs sportifs du territoire.

ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE

Toutefois, ces seuls chiffres ne résument pas l'action et l'engagement du CROS pour le développement des APS en milieu carcéral. En effet, le deuxième semestre de 2019 a débuté par l'organisation d'un séminaire co-organisé par le CROS et la DISP. Ce moment d'échanges a ainsi permis de réunir les services pénitentiaires et le mouvement sportif le temps d'une journée qui fut riche tant par la qualité des interventions que par les échanges formelles et informelles qui en ont découlé.



INVITATION

Jean-Marc HAAS-BECKER,
Président du Comité Régional Olympique et Sportif,
CROS Grand Est

Hubert MOREAU,
Directeur Interrégional des services pénitentiaires,
DISP Strasbourg Grand Est

ont le plaisir de vous inviter à la réunion d'information et d'échanges
sur le développement des activités physiques et sportives
en milieu carcéral dans le Grand Est

Judi 06 juin | 09h00 - 12h00
Maison Régionale des Sports | Tomblaine

Un buffet clôturera nos échanges.

Réponse souhaitée avant le 24 mai 2019 | clementbreteche@franceolympique.com | 07 87 78 66 58



⊕ SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Les membres de la commission « Sport scolaire et universitaire » ont décidé de lancer une enquête en ligne à destination des ligues et comités régionaux du Grand Est. Celle-ci avait comme objectif de connaître leurs habitudes de travail vis-à-vis du sport scolaire et universitaire.

RÉSULTATS CHIFFRÉS

60% des ligues et comités régionaux déclaraient être en relation avec l'UNSS, 45% avec la FFSU, 45% avec l'USEP et 17% avec l'UGSEL.

69% des ligues et comités régionaux déclaraient avoir déjà travaillé sur l'organisation d'une manifestation / activité à destination des scolaires et / ou universitaires.

68% des ligues et comités régionaux déclaraient aborder le sport scolaire et / ou universitaire au sein de leur projet associatif.

UNE VOLONTÉ D'IDENTIFIER LES RÉFÉRENTS

Afin de faciliter les échanges entre ces différentes structures de la sphère sportive régionale, il a été décidé de transmettre un formulaire à l'ensemble des ligues et comités régionaux du Grand Est pour que soient identifiés les référents « sport scolaire et universitaire » des ligues et comités régionaux.

Les interactions des ligues et comités régionaux avec le sport scolaire et universitaire



VOLONTÉ DE CONSTRUIRE DES PROJETS COMMUNS

Ces différentes prises de contact ont ainsi permis de renforcer et de développer des projets communs dont les JRJ en sont la plus belle illustration. Cela a également facilité les collaborations dans l'organisation de championnats de France scolaires et universitaires. Enfin, cela a conduit à la signature de conventions locales dans le cadre de la labellisation « Génération 2024 ».



GÉNÉRATION
2024



⊕ PARIS 2024

Souhaitant promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les membres du CROS ont décidé de profiter de l'organisation des JRJ en 2020 pour préparer les jeunes du Grand Est à vivre cette expérience olympique en 2024.

DES VILLES HÔTES LABELLISÉES " TERRE DE JEUX"

En effet, chaque site étant labellisé « Terre de Jeux », les JRJ de Troyes, Épinal et Mulhouse, reprendront les codes des JO avec cérémonies d'ouverture et de clôture, lecture du code du sportif, promotion des valeurs olympiques (et du sport en général). De plus, l'édition alsacienne des JRJ se fera le 23 juin, date de la journée olympique.



TERRE
2024
DE JEUX

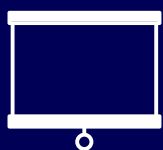


PÔLE FORMATION ET PROFESSIONNALISATION



IMPACT EMPLOI

51



LES FORMATIONS

54



LES PARTENARIATS

56



**ACTIONS PHARES DE
2019**

58



**ACCOMPAGNEMENT DES
EMPLOYEURS, PROMOTION DES
MÉTIERS DU SPORT ET DE L'EMPLOI**

60

Bernard SIMONIN

Vice-président en charge
du pôle "Formation et professionnalisation"



**CROS
GRAND EST**

⊕ SALARIÉS CONCERNÉS

3 ETP EN CHARGE DE CE SERVICE

Nathalie RUIZ | Responsable gestion de paie

Lydie BERTRAND | Responsable administrative

David DERAIS | Responsable juridique

⊕ LE PROFIL DES STRUCTURES ADHÉRENTES

49 | Ligues et comités régionaux (29%)

20 | Comités départementaux (12%)

102 | Clubs et associations (59%)

⊕ LES TARIFS DES PRESTATIONS

Cotisation annuelle

- De 1 à 3 salariés ETP : 100,00€
- De 4 à 6 salariés ETP : 200,00€
- De 7 à 10 salariés ETP : 250,00€
- Au-delà de 10 salariés ETP : 300,00€

Nombre de structures adhérentes

- **176** | 31.12.2018
- **171** | 31.12.2019



- 2,84%

Bulletins de salaire

- Par fiche de salaire et par mois : 8,50€
- Duplicata ou modification de fiche de salaire du fait de l'Association : 10,00€

Nombre de bulletins de salaires

- **6175** | 31.12.2018
- **6678** | 31.12.2019



+ 8,15%

Documents de fin de contrats

- Fourniture des documents : 20,00€

Nombre de documents de fin de contrats

- **114** | 31.12.2018
- **97** | 31.12.2019



- 17,53%

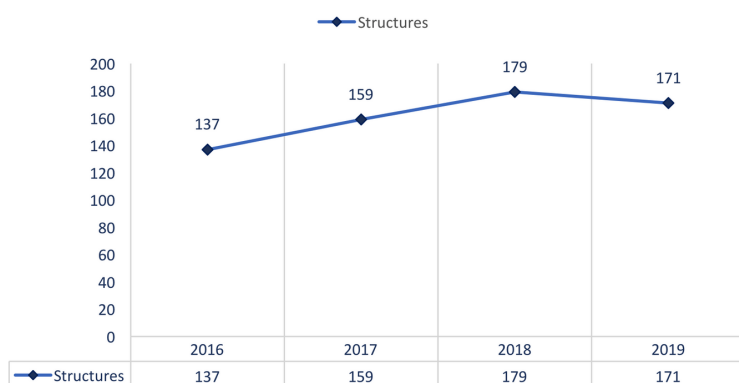
IMPACT EMPLOI

NOS COMPÉTENCES AU SERVICE
DE VOS ASSOCIATIONS

⊕ ÉVOLUTION QUANTITATIVE

⊕ ANALYSES DES ÉVOLUTIONS

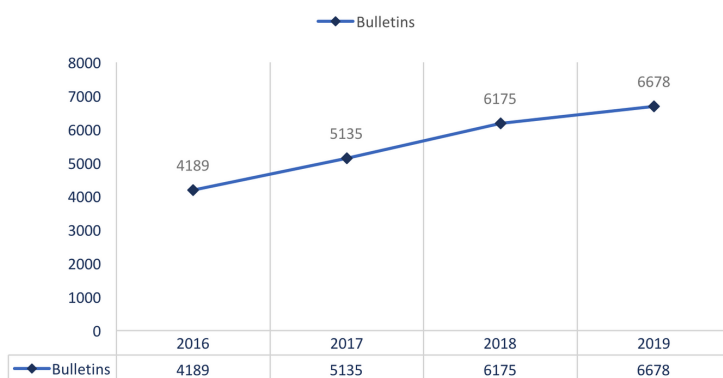
STRUCTURES



Explications

Cette légère diminution peut s'expliquer par le fait que de nombreuses structures disposaient d'emplois aidés et notamment dans le cadre de contrats à durée déterminée. Certaines associations n'ont pas réussi à pérenniser les postes au terme des aides suivantes : contrat Parcours Emploi Compétences, Emplois d'avenir.

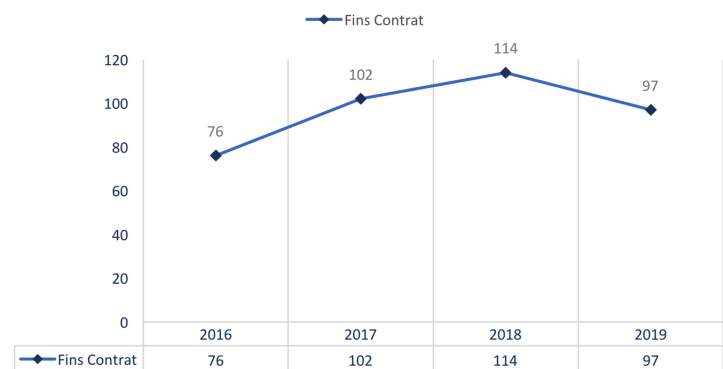
BULLETINS



Explications

Cette hausse d'activité est le résultat d'une augmentation du nombre de Ligues et Comités Régionaux adhérentes au service de gestion de la paie. Ainsi, dans le cadre des formations qu'elles organisent, elles sollicitent le CROS GRAND EST pour la réalisation des formalités déclaratives via le DSN, notamment des bulletins de salaire.

FINS CONTRAT



Explications

Les documents de fin de contrats correspondent aux attestations Pôle Emploi, aux certificats de travail et aux soldes de tout compte.

⊕ DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

SERVICE IMPACT EMPLOI EN ALSACE

La promotion a été assurée dans le cadre des soirées thématiques organisées en collaboration avec les CDOS. Le CDOS 67 a accepté de faire la promotion du service auprès des structures présentes lors de la soirée organisée à Strasbourg.

Par ailleurs, Muriel WEISSLER s'est positionnée afin de devenir gestionnaire de paie et pouvoir intégrer le service et permettre le déploiement du dispositif en Alsace. Elle suivra une formation sur le fonctionnement du logiciel de paie. Il conviendra également de programmer une formation sur la gestion de la paie afin qu'elle soit pleinement opérationnelle lors de sa prise de fonction. Avec ce déploiement, le CROS GRAND EST aura la possibilité de couvrir l'ensemble de la Région GRAND EST et offrir un accompagnement dans les démarches liées à l'emploi aux associations sportives.

David DERAIS, Responsable Juridique, suit actuellement une formation de médiateur professionnel. Cette formation aboutira à une certification. Ainsi, le CROS GRAND EST pourra, en cas de survenance d'un conflit / litige, proposer à des structures sportives de mettre en place une médiation afin de construire une solution amiable avec les parties.



⊕ LES FORMATIONS 2019 - EN CHIFFRES



On peut constater un faible taux de réalisation des sessions de formation sur 2019 (essentiellement dû aux actualités évoquées ci-dessous et concernant le 1er semestre). Ce taux est à mettre en perspective avec la restructuration du CROS, ce dernier ayant recruté un nouveau responsable au 1er juillet, à savoir Alban RICHARD, chargé de la structuration et du développement du Pôle Formation.

Sessions	Total	ESS1	ESS2	Soirées d'information	Connaître les obligations de la fonction employeur.	Organiser une manifestation	Appréhender la fonction de trésorier et élaborer le budget	La recherche de partenariats privés et le financement participatif	Développer son association et fidéliser les adhérents	Gestes Qui Sauvent	PSC 1	Mettre en place une stratégie de communication	Créer ses outils de communication	Prise de Parole en public	
Thèmes		Sport Santé		Gérer l'association					Développer l'association Secourisme			Communication			
Programmées	61	14	5	7	2	3	3	4	3	1	10	3	3	3	
Réalisées	37	14	4	7	0	0	1	0	1	1	8	0	1	0	
Taux de réalisation	61%	100%	80%	100%	0%	0%	33%	0%	33%	100%	80%	0%	33%	0%	
Volume heures	167	20	36	3	7	14	7	14	14	2	8	14	14	14	
Stagiaires	Nombre	582	265	88	136	0	0	13	0	4	4	68	0	4	0
	Volume horaire/heures stagiaires	9631	5300	3168	408	0	0	91	0	56	8	544	0	56	0

⊕ ACTIVITÉS PRINCIPALES ET ÉVÈNEMENTS MAJEURS EN 2019

- **Nouvel opérateur de compétences (OPCO), l'AFDAS ayant eu un impact sur :**

Les financements sous forme d'actions collectives, permettant une prise en charge gratuite pour les associations sportives qui n'avaient pas à se soucier de constituer des dossiers de prise en charge. Surprise de certains clubs au 2ème semestre 2019 que les formations proposées notamment en secourisme, soient payantes.

Une perte temporaire de l'interlocuteur direct des associations : Uniformation

- **La réforme de la formation professionnelle :** contrat de Professionnalisation, d'Apprentissage, Congés Individuels de Formation, CPF...
- **La définition et la signature par les 10 CDOS et le CROS du Plan Sport et Territoire.** Qui sur le 2ème semestre 2019 a nécessité une concertation pour sa mise en œuvre, sa déclinaison opérationnelle et territoriale, sa définition de moyens et de méthode.
- **L'abandon du catalogue papier des formations au profit d'une communication numérique** (Facebook, Site Web du CROS Grand Est) permettant une actualisation immédiate et une indexation des sessions en fonction des besoins émergents.

- **La reconduite :**

De 7 soirées d'information en décembre 2019 ayant traité en 3 heures environ des thématiques suivantes :

Prime Exceptionnelle de pouvoir d'achat : Présentation du dispositif, Présentation des évolutions

Retraite complémentaire : Fusion AGIRC-ARRCO, Evolution des cotisations, Périodicité de paiement

CCNS : augmentation des salaires minimaux conventionnels (SMC) : Rappel sur les SMC, Présentation des augmentations, Prime ancienneté

Complémentaire santé : Rappel des obligations, Présentation de la nouvelle cotisation, Présentation du panier de soin, Présentations des assureurs labellisés.

Formation professionnelle : Obligations des entreprises en matière de formation à destination de leurs salariés, Information sur le rôle de l'URSSAF, Nouvel opérateur de compétences pour la branche du sport à compter du 1/04/19 : AFDAS, Fourniture des documents pour la création des comptes.

Il a été également proposé aux CDOS de faire une présentation du service Impact Emploi porté par le Mouvement Olympique du GRAND EST (CROS GE + CDOS 10/52/57), conformément aux dispositions du PST Pôle Formation Professionnalisation.

Des sessions secourisme PSC1 en tentant de les proposer à l'échelle du Grand Est et uniquement en soutien des territoires quand les CDOS n'en proposent pas.



⊕ MISE EN PLACE OU RECONDUCTIONS DES PARTENARIATS 2019

POURSUITE ET RECONDUCTION

Le CFA FORM'AS (des métiers du sport et de l'animation) et l'APMSA : à travers ces deux organismes dont il assure la cogestion avec le CRAJEP, le mouvement olympique du Grand Est **poursuit sa contribution à la fois au déploiement de l'apprentissage dans les métiers du sport en Grand Est, et à la formation des encadrants et des tuteurs dans ces métiers.** Le CFA a fêté ses 10 ans en 2019, et peut revendiquer d'avoir formé près de 200 jeunes par an en moyenne depuis 2010. Même s'il est contraint de s'adapter, comme l'ensemble des CFA historiques existants, à la création (libéralisée) de nouveaux CFA et aux nouvelles modalités de financement du contrat d'apprentissage désormais aux mains de l'Etat et de France Compétences, il poursuit son développement en Région Grand Est et notamment en territoire lorrain et champ ardennais.

Reconduction du partenariat CROS GE – CNF FNMNS pour la mise en place de sessions PSC1 et Gestes Qui Sauvent dans le 51, le 54 et le 57.



CRÉATION DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Le Comité Régional Grand Est de la FFSS pour mettre en place avec diverses associations locales du Grand Est (Bas et Haut-Rhin essentiellement) des sessions PSC1 et GQS.

La Ligue Grand Est de Handball pour permettre à ses stagiaires des différentes sessions (Educateurs MiniHand, Handensemble, Handfit, Hand à 4 ... et soirées thématiques) de suivre sur un format court la formation aux Gestes Qui Sauvent.

Le Comité Régional Grand Est de Gymnastique pour en décembre 2019 permettre des sessions réservées au PSC1 (2)

L'association ARDI et le CREPS de Nancy, la mise en place de stages/séminaires ARDI sur demande de collectifs. Ces stages poursuivent grâce à l'apprentissage expérientiel provoqué par des mises en situation concrètes et des techniques de feedbacks, d'apprendre à mieux se connaître au sein d'un collectif de travail, pour mieux communiquer, mieux collaborer, mieux décider... afin de viser l'efficacité et la cohésion d'un groupe.

Des organismes de formation, publics (CREPS de Nancy) ou privés (IMS Lycée Daunot), permettant l'intégration dans des formations BPJEPS (formation initiale des éducateurs sportifs de 10 mois en alternance), de la dimension Sport-Santé (E3S1 et E3S2).

L'université de Reims pour la formation Master des étudiants, qui propose les thématiques de recherches appliquées à la formation, aux Groupements d'employeurs, et aux Jeux Régionaux de la Jeunesse par exemple, etc...



⊕ NOS ACTIONS PHARES 2019

1 - Définition de l'offre de formation : elle est à venir de manière imminente avant la fin du 1er semestre 2020 et sous une nouvelle forme : Changement des habitudes, le CROSGE fait le choix dans des logiques environnementales et de ciblage des besoins de :

Mettre en place des formations sur mesure, à la demande et en complémentarité des formations menées par les CDOS.

De rechercher les cohérences de parcours : viser l'individualisation, ne plus éditer tous les ans de catalogue papier traditionnel des formations, privilégier une information ciblée tout au long des parcours. Les résultats de l'enquête des besoins en formation des associations sportives du Grand Est seront communiqués prochainement.

2 - Faire émerger au sein du CROSGE un Organisme de Formation Territorial mutualisé CROS/CDOS :

Le CROS GE est désormais référencé CARIF et Pôle emploi. Les demandeurs d'emploi sont susceptibles d'être pris en charge financièrement. Les formations apparaissent sur « Performance Grand Est ». Nous devons le faire savoir.

L'OF du CROS GE est engagé dans la démarche Qualité (QUALIOP) qui sera obligatoire pour les OF dès le début de l'année 2021. C'est dans 9 mois ! Nous avons dorénavant l'obligation de respecter des règles rigoureuses pour exister et pour nous développer.

La certification QUALIOP) contient 32 critères engageants pour le CROS GE. Elle est valable 3 ans et coûte entre 3000€ et 5000€. S'il est constaté des non-conformités une fois que l'OF a été certifié, celui-ci se voit retirer sa certification et perd de fait les financements engagés.

Le CROS GE va donc devoir se préparer (et être accompagné par un prestataire car c'est une obligation) pour subir un audit initial, un audit intermédiaire et un audit de reconduction qui est mené par un certificateur agréé. (AFNOR, ISO, ...). L'organisme de formation du CROS GE devra démontrer qu'il est en capacité de créer, concevoir, mettre en œuvre, coordonner et faire évoluer chemin faisant toutes ses prestations de formation. Il devra aussi démontrer sa capacité à mutualiser avec les CDOS la mise en œuvre des actions de formation sur l'ensemble des territoires du Grand Est. C'est ce que nous nous efforçons de faire (avec succès) depuis un an pour l'organisation des formations « sport santé » de Niveau 1 et 2.

On mesure d'ores et déjà l'importance de la question des sites de formation et de leurs ressources techniques et pédagogiques. A ce jour, des formations suivies par des stagiaires dans nos CDOS sont finançables. Le CROS GE gère alors l'administratif de ces prises en charge et reverse des fonds aux CDOS concernés ayant mené la séquence de formation. Ce qui caractérise un site (ou une antenne) de formation rattaché(e) à un OF central : c'est la présence sur place d'un salarié ou d'un élu responsable, ainsi que la conduite et l'organisation d'actions de formation en présentiel sur ce site.

3 - Le CROS GE se dote petit à petit d'un pool de formateurs. Les salariés du CROS interviennent dans les formations et dans leurs champs de compétences. D'autres collaborateurs et ressources humaines techniques du mouvement sportif, qu'elles soient salariées ou bénévoles, sont susceptibles d'être sollicités et peuvent d'ores et déjà se manifester. Quoi de mieux que de mettre en avant et de spécifier une offre de formation mise en œuvre par nous (mouvement sportif territorial à travers le CROS GE et les CDOS) et pour nous (à savoir nos ligues, nos comités, nos clubs, nos licenciés) ?

Depuis septembre 2019, des réunions régulières (au sein de notre Équipe de Développement Territorial Sport et Professionnalisation) ont été conduites à 4 reprises (2 fois en présentiel, 2 fois à distance). Il nous semble que la mesure des enjeux commence à être prise au sein de nos diverses instances, mais elle a encore besoin d'être renforcée.

4 - L'Équipe de Développement Territorial « Sport Et Professionnalisation » a pour objectif d'orchestrer l'action collective menée sur le territoire Grand Est en mutualisant et coordonnant une logique de parcours entre les formations mises en œuvre par les CDOS et le CROS GE. Il en va de même pour les actions visant la professionnalisation de nos structures sportives. Nous nous plaçons bien dans la droite ligne du « Plan partagé de développement des compétences des dirigeants et salariés de nos disciplines » que j'appelais de mes vœux lors de notre AG de 2019.



4 ACTIONS PHARES

Définition de
l'offre de formation

Faire du CROS GE, un
organisme de
formation territorial
mutualisé

Intervention des
salariés du CROS GE
dans nos formations

L'EDT impulse une action
collective en vue
d'optimiser l'organisation
des formations

⊕ L'ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOYEURS, LA PROMOTION DES MÉTIERS DU SPORT ET L'EMPLOI.

Le CROS GE va continuer de porter une attention particulière à l'accompagnement des employeurs du sport : emplois créés et aidés, dispositifs d'aide à l'emploi, dispositif impact-emploi, gestion de la paie, accompagnement juridique du contrat de travail, de la fonction employeur... Les soirées organisées pour la seconde fois à la fin de l'année 2019 (7 soirées de 3h décentralisées dans les CDOS et ayant regroupé 136 dirigeants de 7 départements) sous l'impulsion de notre juriste David DERAIS, auront contribué à apporter de l'information et « du grain à moudre », particulièrement aux responsables des structures employeurs.

L'accompagnement à la professionnalisation des structures sportives du Grand Est, et le renforcement des compétences de nos dirigeants, vont rester des actions prioritaires pour notre Pôle Sport et Professionnalisation à court et moyen terme. Notre élection le 4 décembre 2019 au Collège général du Conseil National du COSMOS, (avec comme représentants Lionel DUEDE et moi-même), va nous permettre d'être à la source des informations et de la stratégie du syndicat des employeurs du sport. Sans doute un plus pour nous et pour l'orientation de nos actions !

En conclusion, je voudrais attirer votre attention sur la signature imminente du « Contrat d'Objectifs Territorial des Métiers du Sport et de l'Animation Globale » (COT) en Région Grand Est pour la période 2020/2022, qui visera notamment à encadrer la promotion des métiers du sport et de l'animation globale sur le territoire régional, à ajuster au mieux l'offre de formation aux possibilités de l'emploi dans les secteurs professionnels concernés, à anticiper les besoins en compétences à venir et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.



5

BUDGET PRÉVISIONNEL



CROS
GRAND EST

	Prévisionnel
	2020
COMPTE	Grand Est
60 - Achats (sauf 603).	24 450,00 €
604 - Achats d'études et prestations de services	10 000,00 €
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	1 000,00 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	1 200,00 €
6063 - Fournitures d'entretiens et de petit équipement	3 000,00 €
6064 - Fournitures administratives	4 000,00 €
6068 - Autres matières et fournitures (Trophées, récompenses)	250,00 €
607 - Achats de marchandises	5 000,00 €
61 - Services extérieurs	50 700,00 €
6135 - Locations mobilières (Photocopieur)	14 000,00 €
614 - Charges locatives et de copropriété	1 000,00 €
6155 - Entretiens et réparations sur biens mobiliers	4 000,00 €
6156 - Maintenance	14 000,00 €
616 - Primes d'assurance	3 200,00 €
6181 - Documentation générale	9 000,00 €
6185 - Frais de colloques, séminaires, conférences	5 500,00 €
62 - Autres services extérieurs	173 700,00 €
621 - Personnel extérieur à l'association	72 000,00 €
6226 - Honoraires (comptable)	7 000,00 €
6231 - Annonces et insertions	
6234 - Cadeaux	300,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	
6238 - Divers (pourboires, dons courants...)	
6251 - Voyages et déplacements	80 000,00 €
6257 - Réceptions	5 000,00 €
6261 - Affranchissement	3 000,00 €
6262 - Téléphone	5 000,00 €
6263 - Internet	600,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	800,00 €
6281 - Cotisations (liées à l'activité économique)	

63 - Impôts, taxes et versements assimilés	27 200,00 €
6311 - Taxe sur salaires	17 000,00 €
6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	7 000,00 €
63512 - Taxes foncières	1 100,00 €
63513 - Taxes habitation	1 900,00 €
63518 - Autres impôts directs	200,00 €
6378 - Impôts redevance	
64 - Charges de personnel	593 500,00 €
641 - Rémunérations du personnel	400 000,00 €
6412 - Congés payés	36 000,00 €
6414 - Indemnités et avantages divers rupture conventionnelle	16 000,00 €
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6451 - Cotisations à l'URSSAF	100 000,00 €
6452 - Cotisations aux mutuelles	2 500,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	25 000,00 €
6454 - Cotisations Pole Emploi (ASSEDIC)	
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	
6459 - Charges sur congés payés	12 000,00 €
647 - Autres charges sociales	
6475 - Médecine du travail, pharmacie	1 500,00 €
648 - Autres charges de personnel (titre transports)	500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante.	190 500,00 €
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés	
658 - Charges diverses de gestion courante	
6581 - Assemblée Générale	4 000,00 €
6583 - Conseil Administration et Bureau Directeur et CCR	11 500,00 €
6586 - Formation	60 000,00 €
6588 - Sports de nature	30 000,00 €
6589 - Sport Santé	20 000,00 €
6590 - Jeux Régionaux des Jeunes	65 000,00 €
66 - Charges financières	- €
668 - Autres charges financières	
67 - Charges exceptionnelles	- €
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
672 - Charges sur exercices antérieurs (à reclasser)	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	13 000,00 €
681 - Dotations aux amortissements et aux provisions - charges d'exploitation	
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	
68111 - Immobilisations incorporelles	
68112 - Immobilisations corporelles	13 000,00 €
6815 - Dotations aux provisions. Pour risques et charges d'exploitation	
6816 - Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	
TOTAL CHARGES	1 073 050,00 €

CHARGES PRÉVISIONNELLES

5

BUDGET PRÉVISIONNEL



CROS
GRAND EST

	Prévisionnel
	2020
COMPTES	Grand Est
70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	174 950,00 €
7011 - Cessions de photocopies et infographie	12 000,00 €
7012 - Cessions d'affranchissements	- €
7013 - Cessions de location de matériel	50,00 €
706 - Prestations de services (formation, impact emploi)	
7061 - Participation stagiaires en formation	50 000,00 €
7062 - Participation OPCO	10 000,00 €
7063 - Participation Crédit Mutuel	- €
7064 - Participation ACORIS Mutuelle CHORUM	6 000,00 €
7065 - Service Impact Emploi	68 000,00 €
7066 - Remboursements divers (Réunion CNOSF, UDES...)	500,00 €
707 - Ventes de marchandises	20 000,00 €
708 - Produits des activités annexes	1 400,00 €
7081 - Produits des prestations fournies au personnel	
7084 - Mise à disposition de personnel facturée	7 000,00 €
74 - Subvention d'exploitation	832 915,00 €
741 - ANS	198 000,00 €
742 - ANS - Emploi	43 500,00 €
743 - FDVA	- €
744 - DRDJSCS - BOP	5 000,00 €
745 - FNADT - Commissariat d'aménagement des Vosges	8 500,00 €
746 - DISP - sport en milieu carcéral (DRDFE, ACSE51)	92 000,00 €
747 - ARS	200 000,00 €
748 - FONJEP - CRIB	7 100,00 €
749 - REGION service sport	251 815,00 €
750 - REGION service santé	15 000,00 €
751 - Régime Local Assurance Maladie	
7501 - Divers (ASP-CNOSF-Service Civique)	12 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	62 000,00 €
756 - Cotisations	62 000,00 €
758 - Produits divers de gestion courante	
76 - Produits financiers	685,00 €
762 - Produits des autres immobilisations financières	- €
764 - revenus des valeurs mobilières de placement	685,00 €
768 - Autres produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	2 500,00 €
771 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
7713 - Libéralités perçues (mecenat)	2 500,00 €
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
772 - Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
7815 - Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	
79 - Transferts de charges	- €
791 - Transferts de charges d'exploitation (Ubniformation, IJSS)	
TOTAL PRODUITS	1 073 050,00 €

PRODUITS PRÉVISIONNELS



COMPTE DE RÉSULTAT 2019



CROS
GRAND EST

CROS Grand Est

14/04/20 19:03:05

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

Du 01/01/2019
Au 31/12/2019

Du 01/01/2018
Au 31/12/2018

		France		Exportation					
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	4 957,82	FB		FC	4 957,82		3 735,49
	Production vendue								
	Biens	FD	30 116,61	FE		FF	30 116,61		40 109,51
	Services	FG	153 874,66	FH		FI	153 874,66		120 692,67
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	188 949,09	FK		FL	188 949,09		164 537,67
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subvention d'exploitation					FO	721 036,29		720 106,50
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP	5 567,14		19 604,51
	Autres produits (1) (11)					FQ			1 440,83
Total des produits d'exploitation (2)						FR	915 552,52		905 689,51
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS	6 128,16		5 625,33
	Variation de stock					FT			
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU	98,86		54,00
	Variation de stock					FV			498,77
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	286 541,76		373 986,75
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	25 789,61		19 813,00
	Salaires et traitements					FY	439 044,88		389 787,76
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	125 661,75		137 717,38
	Dotations aux amortissements					GA	14 355,43		13 265,81
	Dotations aux provisions :								
	- sur immobilisations					GB			
	- sur actif circulant					GC			
	- pour risques et charges					GD	5 580,35		1 696,75
Autres charges (12)					GE			-7,94	
Total des charges d'exploitation (4)						GF	903 200,80		942 437,61
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	12 351,72		-36 748,10
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI			
Produits financiers	De participations (5)					GJ			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK	823,18		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	430,21		1 519,67
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers						GP	1 253,39		1 519,67
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			8,75
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières						GU	0,00		8,75
RESULTAT FINANCIER						GV	1 253,39		1 510,92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	13 605,11		-35 237,18



COMPTE DE RÉSULTAT 2019



CROS Grand Est

14/04/20 19:03:05

État préparatoire au Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

Du 01/01/2019
Au 31/12/2019Du 01/01/2018
Au 31/12/2018

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 605,11	-35 237,18
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA	3 189,37	17 037,73
	Sur opérations en capital	HB	11 197,67	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		4 631,00
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	14 387,04	21 668,73
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE	10 038,23	192,36
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		8 000,00
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	10 038,23	8 192,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	4 348,81	13 476,37
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK	238,00	172,00
TOTAL DES PRODUITS		HL	931 192,95	928 877,91
TOTAL DES CHARGES		HM	913 477,03	950 810,72
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	17 715,92	-21 932,81
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	1 564,25	16 993,55
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	18 784,40	19 267,20
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	9 583,23	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9		
(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

2/2

CROS Grand Est

14/04/20 18:59:42

État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018		
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net		
État exprimé en €							
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Immobilisations Incorporelles						
	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de recherche et de développement	AD		AE			
	Concessions brevets droits similaires	AF	37 938,40	AG	37 351,73	586,67	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes	AL		AM			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	114 857,59	AQ	92 981,90	21 875,69	
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR	914,95	AS	914,95		
	Autres immobilisations corporelles	AT	91 825,45	AU	80 615,20	11 210,25	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations Financieres						
	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	15,00	CV		15,00		
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH		BI				
TOTAL (II)	BJ	245 551,39	BK	211 863,78	33 687,61	43 424,40	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En-cours de production de biens	BN		BO			
	En-cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Créances						
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	48 774,98	BY		48 774,98	31 231,54
	Autres créances (3)	BZ	526 240,80	CA		526 240,80	707 284,46
	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD		CE			50 000,00	
Disponibilités	CF	431 301,66	CG		431 301,66	392 994,33	
Charges constatées d'avance (3)	CH	3 390,70	CI		3 390,70	3 283,62	
TOTAL (III)	CJ	1 009 708,14	CK	0,00	1 009 708,14	1 184 793,95	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL					
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL ACTIF	CO	1 255 259,53	1A	211 863,78	1 043 395,75	1 228 218,35
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		



BILAN

2019



CROS
GRAND EST

CROS Grand Est

14/04/20 18:59:42

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB	281 158,26	281 158,26
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	51 182,15	73 114,96
	Report à nouveau	DH	88 958,54	88 958,54
	Résultat de l'exercice	DI	17 715,92	-21 932,81
Subventions d'investissement	DJ		3 048,00	
Provisions réglementées	DK		8 000,00	
	Total des capitaux propres	DL	439 014,87	432 346,95
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des autres fonds propres	DO	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	25 268,50	19 688,15
	Total des provisions	DR	25 268,50	19 688,15
Dettes	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 954,82	
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 444,27	
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 717,65	77 546,57
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 995,64	30 132,06	
Produits constatés d'avance (4)	EB	456 000,00	668 504,62	
	Total des dettes	EC	579 112,38	776 183,25
	Ecart de conversion passif	ED		
TOTAL PASSIF		EE	1 043 395,75	1 228 218,35
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 954,82		



CROS

GRAND EST

MAISON RÉGIONALE DES SPORTS

13 rue Jean Moulin - CS 70001

54510 Tomblaine